RAPPORT ANNUEL 2016

TRR

Régulateur de
Télécommunications et
Radiocommunications

VISION:
UN ENVIRONNEMENT DE COMMUNICATIONS
QUI ENRICHISSE LE TISSU SOCIAL,
CULTUREL, COUTUMIER ET COMMERCIAL
DU VANUATU

TRR

Régulateur de
Télécommunications et
Radiocommunications

L'article 11 de la loi de 2009 relative à la réglementation des télécommunications et des radiocommunications (dénommé dans ce document par le terme "la Loi") dispose que le régulateur doit fournir au Ministre un rapport annuel selon les termes suivants :

> **11 Rapport annuel**
>
> (1) Le régulateur doit fournir au Ministre un rapport annuel comprenant, mais sans s'y limiter :
>
> a) un résumé des activités du régulateur ;
>
> b) les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes tels que requis par la présente ou une autre loi ;
>
> c) une liste de toutes les écritures et suppressions portées au registre au cours de l'année écoulée ;
>
> d) un résumé des affaires de litige importantes impliquant le régulateur ; et
>
> e) une liste des experts-conseils et des conseillers retenus par le régulateur et une description des affaires pour lesquelles ils ont été consultés ou ont donné des conseils.
>
> 2) Une infraction au paragraphe 1) sera considérée être un manquement grave au devoir de la part du régulateur.
>
> 3) Le rapport annuel fourni au Ministre conformément au paragraphe 1) doit être mis à la disposition du public sur le site web.

Ce rapport annuel pour 2016 est présenté afin de remplir cette obligation.

31 mars 2017

L'Honorable Premier Ministre
Ministre responsable des Télécommunications/TIC
Hon Charlot Salwai Tabimasmas
BPP 9057, Port Vila

Honorable Premier Ministre,

Obj: Rapport Annuel 2016 du Régulateur des Télécommunications et des Radiocommunications (Le RTR)

J'ai le grand plaisir, Monsieur le Premier Ministre et Ministre responsable des Télécommunications/TIC, de vous fournir le Rapport Annuel 2016 du RTR, mon second en tant que Régulatrice.

En vertu de l'article 11 de la Loi de 2009 (la Loi), sur la règlementation des télécommunications et des radiocommunications, le RTR est obligé de fournir un rapport annuel, pour chaque année civile, à l'Honorable Ministre. Le rapport doit inclure, sans pour autant y être limité, un résumé des activités du RTR, les états financiers vérifiés, y compris un rapport du vérificateur, la liste des entrées et des suppressions du registre de l'année précédente, un résumé des litiges impliquant le RTR, ainsi qu'une liste des consultants et des conseillers retenus par le RTR. Le rapport ci-joint répond à cette exigence objective et juridique du RTR.

En vertu de l'article 7 (12) de la Loi, « *le régulateur doit agir de façon indépendante et impartiale dans l'exercice des responsabilités, des fonctions, des devoirs et des pouvoirs énoncés dans ladite loi et les autres lois* » du Vanuatu. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Premier Ministre, que j'ai agi de manière indépendante et impartiale dans l'exercice de mes fonctions et je suis fortement d'avis que le maintien de l'autonomie du RTR est critique pour que le secteur des télécommunications puisse être réussi, durable et pleinement concurrentiel au Vanuatu.

Cette année, nous avons continué à défendre et à construire la position de Vanuatu dans la région comme un régulateur exemplaire et je ne peux pas être plus fier de mon équipe capable et rajeunie.

Le rapport annuel 2016 fournit des informations détaillées concernant les activités auxquelles le RTR a participé et les états financiers au cours de l'année. Une copie du rapport est disponible sur site Web du RTR : www.trr.vu pour nos intervenants et parties intéressées/personnes, en particulier ceux qui n'ont pas reçu, ou ne sont pas en mesure d'avoir accès à une copie papier du rapport.

2016 a été une année de défi et d'accomplissement pour le RTR, compte tenu en particulier, qu'il s'agissait de ma première année complète puisque j'ai été nommée, par vous-même, en tant que Régulatrice vanuataise conformément à la politique de localisation du gouvernement. Le RTR (et ce n'est pas une surprise pour lui) a expérimenté des problèmes externes importants, des pressions et des exigences de ses principaux intervenants - tels que les opérateurs autorisés, les consommateurs, les donateurs, le gouvernement et les autres intervenants dans ce secteur vital - pour remplir son rôle de règlementation et faciliter le développement des services des télécommunication.

L'année 2016 a été aussi une année où le RTR a été confronté à d'importantes pressions *internes*, à des défis et des demandes, compte tenus que la majorité de son personnel actuel est essentiellement nouvelle pour les fonctions de régulation des télécommunications. Cependant, le personnel a manipulé et répondu à ces pressions et ces défis et il a donné le meilleur de lui-même pour travailler au niveau attendu et nécessaire et il a atteint les résultats souhaités ; et je le remercie sincèrement pour cela.

Je suis heureuse et fière de vous informer que le RTR a relevé et bien géré tous les défis que nous avons rencontrés, et nous avons atteint une variété de succès et de résultats importants – certains qui étaient attendus et d'autres qui ne l'étaient pas. Ceux-ci sont détaillés dans le rapport ci-joint.

Un fait marquant a été : la nouvelle positive pour le gouvernement et la population de Vanuatu que les 22 laboratoires informatiques et centres communautaires de l'Internet (CLICC), les Tablettes pour Etudiants (TPE) et les Centres Communautaires de l'Internet (CCI), y compris leurs communautés qui ont également accès aux services internet, sont tous opérationnels. L'approche excitante de la Politique d'Accès Universel du Gouvernement « Acteur » ou « Payeur » progresse également très bien. Il est important de noter que dans les principaux centres de toutes les provinces du Vanuatu, des réseaux fournissant des services à haut débit 3G et 3G+ existent et il y aura un total de 22 nouveaux sites opérationnels 3G+ d'ici le 1er janvier 2018. Le RTR est heureux d'annoncer que 5 d'entre eux sont opérationnels. Les travaux vont bon train, et d'ici décembre 2017, tous les sites seront en cours d'exécution. Compte tenu que ces sites sont 3G +, ils sont prêts pour toute nouvelle mise à niveau (pour LTE, etc.), chaque fois que nécessaire.

Un autre fait important s'est déroulé en juillet 2016, un moment historique au Vanuatu, quand un centre de télémédecine a été officialisé dans l'une des communautés éloignées du Vanuatu. Le RTR a été ravi de vous avoir, vous et votre délégation, présents et nous vous remercions de vous êtes rendus disponible pour lancer ce projet passionnant. Je suis heureux de vous informer que le projet a permis de sauver de nombreuses vies dans le village durant les derniers mois de l'année 2016.

Je suis heureuse de vous annoncer que le taux de pénétration des portables au Vanuatu est maintenant de 80,7 %. Il s'agit d'une estimation du pourcentage de la population avec un abonnement de téléphonie mobile. Ce taux continue la forte pénétration commencée en grande partie en 2013.

L'industrie a joué un rôle important dans cette direction et nous la remercions pour cela ; et pour le soutien continu donné au RTR par nos intervenants. Ensemble, nous travaillons en collaboration dans la réalisation des exigences des objectifs des politiques des télécommunications du gouvernement et de l'objectif de la Loi.

Le RTR continue à remplir son rôle en s'assurant que des instruments législatifs appropriés sont élaborés, que les licences sont accordées ou révoquées et qu'une surveillance efficace et appropriée de l'industrie se produit, afin d'assurer qu'un environnement juste et concurrentiel pour nos consommateurs soit maintenu.

Le RTR continuera à vous tenir régulièrement au courant des développements du marché des télécommunications et vous fournira son soutien dans la réalisation des objectifs du gouvernement concernant les TIC.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations distinguées.

Dalsie Baniala
Régulatrice des Télécommunications et des Radiocommunications

Table des matières

MESSAGE DU RÉGULATEUR **8**
LES TEMPS FORTS DE 2016 **10**

1 A propos du RTR 18
2 Soutien financier de la Banque Mondiale et des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Gouvernement de l'Australie 26
3 Relation de travail efficace du RTR avec le Gouvernement 28
4 Accès universel pour servir les communautés du Vanuatu non-desservies ou sous-desservies 32
5 Compétition et contrôle du marché des télécommunications 38
6 Activités de réglementation légale 44
7 Questions techniques et d'ingénierie des télécommunications et des radiocommunications 46
8 Gouvernance de l'Internet 50
9 L'amélioration et la sensibilisation des consommateurs à leurs droits, leurs responsabilités et leur protection est la priorité du RTR 52

COMPTE FINANCIER 2016 & RAPPORT DE L'AUDITEUR **56**

Annexe 1 - Registre des Consultants pour 2016 58

Un message de la Régulatrice

Il s'agit du rapport annuel 2016 du RTR et mon second en tant que Régulatrice. Je suis heureuse de souligner, dans ce document, certains des défis auxquels le RTR a fait face et, particulièrement, la multitude d'activités que le RTR a entreprise et délivrée avec succès au cours de l'année 2016.

En vertu de l'article 11 de la Loi de 2009 (la Loi) sur les Télécommunications et les Radiocommunications, le RTR est obligé de fournir un rapport annuel pour chaque année civile à l'Honorable Ministre. Le rapport doit inclure, sans pour autant y être limité, un résumé des activités du RTR, des états financiers vérifiés, incluant un rapport d'audit, une liste des entrées et des suppressions dans le registre de l'année précédente, un résumé des litiges matériels impliquant le RTR, et une liste des consultants et de conseillers retenus par le RTR. Le présent rapport répond à cette exigence objective et juridique du RTR pour ses travaux en 2016 et informe également en toute transparence nos nombreux intervenants des activités récentes du RTR.

2016 a été une année de défi et d'accomplissement pour le RTR, compte tenu en particulier, qu'il s'agissait de ma première année complète depuis que j'ai été nommée en tant que Régulatrice vanuataise conformément à la politique de localisation du gouvernement. Le RTR (et ce n'est pas une surprise pour lui) a expérimenté des problèmes externes importants, des pressions et des exigences de ses principaux intervenants - tels que les opérateurs autorisés, les consommateurs, les donateurs, le gouvernement et les autres intervenants dans ce secteur vital - pour remplir son rôle de règlementation et pour faciliter le développement des services de télécommunication.

L'année 2016 a été aussi une année où le RTR a été confronté à d'importantes pressions internes, à des défis et des demandes, compte tenus que la majorité de son personnel actuel est essentiellement nouvelle pour les fonctions de régulation des télécommunications. Cependant, le personnel a manipulé et répondu à ces pressions et ces défis et il a donné le meilleur de lui-même pour travailler au niveau attendu et nécessaire et il a atteint les résultats souhaités ; et je le remercie sincèrement pour cela.

Un fait marquant a été : la nouvelle positive pour le gouvernement et la population de Vanuatu que les 22 laboratoires informatiques et centres communautaires de l'Internet (CLICC), les tablettes pour étudiants (TPF) et les centres communautaires de l'Internet (CCI), y compris leurs communautés qui ont également accès aux services internet, sont tous opérationnels. L'approche excitante de la Politique d'Accès Universel du Gouvernement « Acteur » ou « Payeur » progresse également très bien. Il est important de noter que dans les principaux centres de toutes les provinces du Vanuatu, des réseaux fournissant des services à haut débit 3G et 3G+ existent et il y aura un total de 22 nouveaux sites 3G+ opérationnels d'ici le 1er janvier 2018. Le RTR est heureux d'annoncer que 5 d'entre eux sont opérationnels. Les travaux vont bon train, et d'ici décembre 2017, tous les sites seront en cours d'exécution. Compte tenu que ces sites sont 3G+, ils sont prêts pour toute nouvelle mise à niveau (pour LTE, etc.), chaque fois que nécessaire.

Il est également agréable de voir que Digicel, en janvier 2016, a commencé à offrir aux clients, à et autour de Port-Vila et à Luganville, un accès aux nouveaux services de données mobiles de haut débit 4G/LTE sur son réseau. Les services 4G fournissent un service de téléphones portable nettement amélioré aux clients, avec des vitesses de données plus rapides. Ils sont aussi un substitut réellement viable et une offre compétitive de services, aux services internet de maison existants tels que le sans-fil fixe ou les produits internet câblés.

Un autre fait important s'est déroulé en juillet 2016, un moment historique au Vanuatu, quand un centre de télémédecine a été officialisé dans l'une des communautés éloignées du Vanuatu. Le RTR a été ravi de vous avoir, vous et votre délégation, présents et nous vous remercions de vous êtes rendus disponible pour lancer ce projet passionnant. Je suis heureux de vous informer que le projet a permis de sauver de nombreuses vies dans le village durant les derniers mois de l'année 2016.

Le 15 mars 2016, le RTR s'est associé avec le Ministère du Commerce et le Ministère de la Santé pour célébrer et promouvoir le thème international : « Plus d'antibiotiques au menu » pour commémorer la Journée Internationale des Droits des Consommateurs. Pour cet événement, notre principal objectif était de promouvoir l'importance de la protection des consommateurs, compte tenu que les consommateurs sont des facteurs clés de l'économie.

Il est réjouissant de voir que cette année nous avons également vu plusieurs offres promotionnelles et des nouveaux services offerts par les fournisseurs de services en télécommunications. Ce qui est important est que le prix des services internet continuent de réduire de manière significative, notamment par des offres promotionnelles.

Je suis très heureuse de voir que le taux de pénétration des portables au Vanuatu est maintenant de 80,7 %. Ceci fournit une estimation du pourcentage de la population avec un abonnement de téléphonie mobile. Ce taux continue toujours la forte croissance qui a commencé en grande partie en 2013.

Étant donné que la qualité des services actuellement expérimentée par les consommateurs de services n'est pas encore au niveau désiré par le RTR, le RTR a mis la priorité sur ce domaine. Le RTR travaille en étroite collaboration avec tous les opérateurs afin que les services qu'ils fournissent et offrent soient d'une qualité attendue et que les consommateurs soient satisfaits. Des travaux additionnels sont requis et le RTR s'attend à conclure cet exercice en 2017 ; en anticipation aux 98 % (au moins) de couverture du réseau attendue au 1er janvier 2018.

A la suite de la publication par le RTR de sa détermination finale concernant la plainte de Speedcast contre Interchange en lien avec le Marché International des Services Internet, une demande de révision judiciaire a été déposée contre le RTR. L'affaire n'a pas encore été entendue. Une autre revendication a également été déposée contre le RTR au Tribunal à l'égard de la résiliation volontaire de 10 anciens membres du personnel du RTR en 2015. La date d'audience doit encore être confirmée.

Malgré les pressions et les défis imposés au RTR en 2016, le RTR a continué à entretenir des relations de travail positives avec ses intervenants clés ; y compris pour atteindre des objectifs communs tels que la mise en œuvre de la PAU et les projets de la PAU.

Le RTR a consacré un temps et des efforts considérables en 2016 pour promouvoir l'absorption et l'utilisation des services de télécommunications /TIC en tant que facilitateur pour aider les utilisateurs dans leur fonctionnement quotidien et l'utilisation de ces services et de ces technologies. Cependant, l'une des principales préoccupations soulevées au cours de cette promotion et du processus de sensibilisation a été de la sécurité des renseignements personnels du consommateur. Par l'intermédiaire de nos activités en matière de protection et de sensibilisation des consommateurs, le RTR consulte les fournisseurs de services Internet et les intervenants sur des approches appropriées pour s'attaquer au problème.

Une autre activité principale axée sur les consommateurs qui a eu lieu au cours de l'année a été l'interview, les tables rondes et le programme d'émission-débat. S'inspirant de cet événement, l'équipe du RTR continue de promouvoir les droits et les responsabilités des consommateurs au Vanuatu, afin d'aider les consommateurs à comprendre les services de télécommunications et les publicités promotionnelles, ainsi que de promouvoir les programmes concernant l'utilisation sécurisée de l'Internet et la protection en ligne des enfants.

Vanuatu, pour la première fois, a désormais un instrument juridique et réglementaire établi pour gérer convenablement la ressource de l'Etat qu'est le nom de domaine .vu. Il s'agit d'une ressource qui est rare et doit être administrée correctement et avec soin. Bien que TVL soit actuellement le « bureau d'enregistrement » de cette ressource, les consultations sont en cours pour s'assurer que les registres et les bureaux d'enregistrement sont des entités autorisées selon les principes de la Loi, du marché et de la concurrence. La réalisation du projet a été effectuée en 2016 lorsque le règlement a été officiellement publié au Journal officiel.

En vertu de l'article 7 (12) de la Loi, « le régulateur doit agir de façon indépendante et impartiale dans l'exercice des responsabilités, des fonctions, des devoirs et des pouvoirs énoncés dans la dite loi et les autres lois » de Vanuatu. Je suis fermement d'avis que le maintien de l'autonomie du RTR est essentiel pour permettre un secteur de télécommunications efficace, durable et pleinement concurrentiel au Vanuatu.

Cette année, nous avons continué à défendre et à construire la position de Vanuatu dans la région en tant que régulateur exemplaire.

Alors que nous cheminons à travers l'évolution de la technologie, pour moi en tant que Régulatrice du RTR, je comprends qu'il est très important de planifier des stratégies de travail, y compris les politiques et les règlements, pour l'avancement technologique. Le RTR exigera une meilleure compréhension et une meilleure sensibilisation réglementaire, notamment le partage des expériences pratiques et une pleine compréhension des TIC et des effets des médias sociaux ; y compris les pilotes du réseau nouvelle génération (NGN) et leurs effets sur les besoins de la concurrence et des consommateurs. Ce faisant, je crois qu'il faut adopter un point de vue surélevé, prendre du recul et se poser des questions sur ce qui peut et doit être fait pour répondre à ces questions. C'est voir au-delà de la vision du RTR, voir au-delà des aveuglements du RTR, voir, pour moi en tant que Régulatrice, au sein de ces défis, des idées et des solutions pratiques, incluant tout le monde, en prenant en compte les applications des TIC toujours grandissantes. Par conséquent, la formation et l'expérience joueront un rôle vital, pour moi et le personnel du RTR.

Je reconnais et j'admets la précieuse contribution du personnel du RTR et des experts techniques qui ont aidé le RTR dans ses réalisations de 2016 et ont permis au RTR d'être bien placé pour poursuivre son rôle en tant qu'organisme de réglementation indépendant, solide et juste, reconnu par les pairs régulateurs dans la région du Pacifique comme un point de repère.

Nous voyons 2017 comme une année importante pouvant permettre au RTR de devenir un bureau autonome, par le renforcement du RTR et la conservation de son indépendance vitale, par la mise en œuvre de notre plan de travail tout en continuant à faciliter et soutenir une industrie forte, durable et compétitive qui sert la population du Vanuatu, de la manière qu'elle mérite pour les années à venir. Nos efforts et notre expérience de 2016 fournissent pour nous une base solide dans la réalisation de nos objectifs.

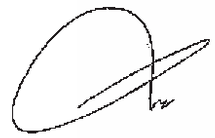

Les temps forts de 2016

RÉALISATION RÉUSSIE DES PROGRAMMES CLICC, TPE ET DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE L'INTERNET

La première phase des programmes de la PAU, les laboratoires informatiques et les centres communautaires de l'Internet (CLICC), les tablettes pour élèves (TPE) et les Cafés Internet comprenant leurs communautés qui ont également accès aux services internet, s'est terminée. 19 écoles et 3 cybercafés dans le pays ont reçu le projet, et la mise en œuvre réussie du projet s'est terminée à la fin de l'année 2016. Les 22 écoles et Internet Senta sont maintenant opérationnels. À partir de novembre, l'utilisation totale de la bande passante internet est de plus de 5 téraoctets. (Se référer à la page 32 pour de plus amples détails).

Ouverture du Centre CLICC de Lambubu à Mallicolo – les élèves expérimentent pour la première fois ce qui est monté à l'écran

un technicien du JTEC installant les caméras

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'ACCÈS UNIVERSEL DU GOUVERNEMENT

L'approche excitante de la Politique d'Accès Universel du Gouvernement « Acteur » ou « Payeur » progresse également très bien. Il est important de noter que dans les principaux centres de toutes les provinces du Vanuatu, des réseaux fournissant des services à haut débit 3G et 3G+ existent et il y aura un total de 22 nouveaux sites opérationnels 3G+ d'ici le 1er janvier 2018. Le RTR est heureux d'annoncer que 5 d'entre eux sont opérationnels. Les travaux vont bon train, et d'ici Décembre 2017, tous les sites seront en cours d'exécution. Compte tenu que ces sites sont 3G+, ils sont prêts pour toute nouvelle mise à niveau (pour LTE, etc.) chaque fois que nécessaire.

Projet de la TAP-J3 de contrôle du volcan Yasur

Le RTR a récemment terminé sa gestion du projet de la Télécommunauté Asie Pacifique (APT)- J3 pour l'installation du réseau de surveillance des volcans, créé par le Service de Conseil en Ingénierie et Télécommunications du Japon (JTEC).

Ce réseau fournit maintenant 2 caméras pour surveiller l'activité du Mt Yasur 24 heures sur 24 avec une retransmission vidéo vers le Bureau de la Météorologie et des Risques Géologiques (BMRG) à Port Vila.

Avec ce projet désormais opérationnel, le BMRG a reçu des images de l'activité du volcan Yasur. Les équipements de surveillance du volcan relève désormais du Bureau de la Météorologie et des Risques Géologiques (BMRG).

Ce qui est important à l'égard de la mise en œuvre de la PAU est que la connexion a été intégrée à ce réseau et qu'elle comprend le dispensaire de Whitesands, l'école de Laneula, le Bureau de la Météo de Whitegrass, l'hôpital de Lenakel, le Bureau Météo et les bureaux gouvernementaux à Isangel. La connectivité offre une connexion internet aux sites ainsi qu'un écran pour montrer les images du volcan à partir des caméras de surveillance.

ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT POUR ACCEUILLIR EN 2019 LE COLLOQUE INTERNATIONAL DES RÉGULATEURS (SIR)

L'Honorable Premier Ministre et Ministre responsable des Télécommunications/TIC et sa délégation ont participé aux discussions de la table ronde ministérielle de haut niveau lors de la conférence sur les télécommunications mondiale de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, en novembre 2016. Au cours de cette réunion de l'UIT, le Premier Ministre et sa délégation ont rencontré le Secrétaire Général de l'UIT, M. Houlin Zhao et le directeur pour le secteur du développement de l'UIT, M. Brahima Sanou. À la suite de ces discussions, une meilleure compréhension des télécommunications et de l'environnement réglementaire de Vanuatu a été obtenue et, surtout, un engagement a été donné à l'UIT que Vanuatu accueillerait le GSR en 2019 (GSR19)

L'Honorable Premier Ministre, Ministre responsable des Télécommunications/TIC lors de sa présentation à la réunion ministérielle de haut niveau de l'UIT à Bangkok, Thaïlande

LÉGISLATION CONCERNANT LE DOMAINE NATIONAL DE HAUT NIVEAU .VU FINALISÉE ET OFFICIALISÉE AVEC SUCCÈS

Vanuatu, pour la première fois, a désormais un instrument juridique et réglementaire établi pour gérer convenablement la ressource de l'Etat qu'est le nom de domaine .vu. Il s'agit d'une ressource qui est rare et doit être administrée correctement et avec soin. Bien que TVL soit actuellement le « bureau d'enregistrement » de cette ressource, les consultations sont en cours pour s'assurer que les registres et les bureaux d'enregistrement sont des entités autorisées selon les principes de la Loi, du marché et de la concurrence. La réalisation du projet s'est faite en 2016 lorsque le règlement a été officiellement publié au Journal Officiel. (se référer aux pages 45 pour de plus amples détails).

LA JOURNÉE DES DROITS DES CONSOMMATEURS – LE 15 MARS DE CHAQUE ANNÉE – FAIT LA PROMOTION DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS DU CONSOMMATEUR

Le 15 mars de chaque année est commémoré dans le monde entier comme La Journée Internationale des Droits des Consommateurs. Vanuatu par le biais du RTR a, depuis un certain temps, été rejoindre d'autres pays dans le monde pour célébrer cette journée importante en faisant la promotion des droits et des responsabilités des consommateurs en se concentrant sur les Télécommunications/TIC comme un catalyseur pour une utilisation optimale des services de télécommunications.

Le thème de 2016 a été « Pas d'antibiotiques au menu ». Une série d'activités incluait des émissions de radio jusqu'au jour où des discussions et des entrevues en direct ont eu lieu entre le Ministère de la Santé, le Ministère du Commerce et le RTR. Le principal message transmis aux autorités concernées, aux restaurants et aux vendeurs de nourriture à emporter et aux citoyens du pays concernaient le bien-être des communautés en tenant compte de leurs habitudes alimentaires et leurs régimes et de l'utilisation des services de Télécommunications/TIC pour les aider à gérer leur alimentation. (se référer aux pages 29 pour de plus amples détails).

Le personnel du RTR (le Coordinateur des Opérations) recevant le certificat de partenariat et d'appréciation du Directeur, Mr. Fred Samuel

JOURNÉE MONDIALE/NATIONALE/DU PACIFIQUE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION DE L'UIT (WTISD)

Le RTR continue à être un partenaire du gouvernement dans la coordination et la célébration de la journée mondiale des TIC de l'UIT. La journée 2016 a été célébrée au Centre National des Congrès à Port-Vila pendant deux jours, les 17 et 18 mai, avec le thème : « L'entreprenariat dans le secteur des TIC au service du progrès social ».

La Journée des TIC 2016 a fourni une plate-forme pour que les délégués, les fournisseurs de technologies, les spécialistes, les intervenants et les citoyens se rencontrent pour partager leurs expériences, discuter des dernières avancées de la technologie, adresser des questions et des défis clé et explorer de nouvelles occasions d'affaires dans l'industrie des télécommunications. L'Honorable Premier Ministre et Ministre responsable des Télécommunications et des TIC, M. Salwai Charlot Tabimasmas, dans son allocution d'ouverture, a admis et reconnu l'effort de tous les acteurs participants, y compris le RTR, qui ont contribué à faire un succès de l'événement. Pour souligner le temps et l'effort commis par le RTR à cet événement, le RTR a reçu un « certificat de partenariat » par M. Fred Samuel, directeur du Bureau du Chef de l'Information du gouvernement, au nom du gouvernement. (se référer aux pages 28 pour de plus amples détails)

SOUTIEN ET PROMOTION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LES PROGRAMMES TIC DU VANUATU

Le dernier jeudi du mois d'Avril de chaque année est commémoré le jour où les membres de l'UIT, à l'échelon national, entreprennent une activité pour promouvoir les femmes et les filles dans les TIC.

Le RTR avec le soutien du Comité du programme SMART SISTAS a organisé une formation spécifique pour un groupe de filles, y compris de mères, qui vendent des produits touristiques sur le marché principal de Port Vila. Le lancement de SMART SISTAS a eu lieu à ce moment-là. Le programme SMART SISTAS est une formation visant des jeunes filles de l'âge de 9 à 14 ans, qui ont satisfait aux critères de sélections, pour participer à cette programmation de base en informatique.

Toujours dans le cadre de la célébration de la journée nationale des TIC, ces 10 filles ont été sélectionnées parmi plus de 60 candidates pour une formation sur les TIC en mai 2016. 10 filles âgées de 9 à 14 ans ont reçu une formation de base d'une semaine sur l'utilisation de l'informatique et de l'internet avant la journée des TIC. Les filles ont également pu rencontrer M. Sameer Sharma, conseiller principal, de l'UIT.

Les SMART SISTAS avec la Régulatrice des Télécommunications lors du lancement du programme de formation en informatique de base

PARTICIPATION DU RTR AU FORUM DES MÉTIERS 2016 DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Le RTR continue de s'assurer que les utilisateurs, particulièrement les étudiants des services de télécommunications/TIC, sont pleinement conscients de leur protection, leurs droits et leurs responsabilités. Pour la 4ème fois, le RTR, cette année, a participé au Forum des Métiers 2016 pour promouvoir auprès de potentiels étudiants les cheminements de carrière dans le secteur des télécommunications ; non seulement au Vanuatu mais aussi dans la région du Pacifique. Un point central portait sur les parcours réglementaires en matière de télécommunications. Cela a été une révélation pour beaucoup d'élèves qui ne connaissaient pas le RTR et ses fonctions de règlementation et de nombreux élèves ont indiqué un désir de poursuivre une carrière dans un régime de réglementation. Le Forum des Métiers a eu lieu au Faréa Pacifique de l'hôtel Le lagon les 18 et 19 avril 2016.

Les élèves écoutant l'équipe du RTR qui les a aidés à mieux comprendre le rôle du RTR et les opportunités existantes dans les fonctions de réglementation

SECOND FORUM DU RTR SUR LA GOUVERNANCE RÉGLEMENTAIRE DE L'INTERNET

Le 20 octobre 2016, le RTR a organisé son deuxième Colloque sur la Réglementation de l'Internet au Vanuatu à l'Hôtel Havanah. Le Forum a promu le thème « Embrassons la sécurité de l'Internet » conformément à la politique nationale de cybersécurité du Vanuatu et à la politique nationale des TIC dans lesquelles les plans d'action prioritaires ont été placés sous la responsabilité du RTR et du BCSI. L'objectif de ce Forum est de fournir un moyen pour la communauté internet de se réunir pour discuter d'enjeux communs et trouver des moyens sur la façon d'adresser les questions tels que le piratage en ligne des renseignements personnels et le transfert illégal d'argent d'un compte à l'autre.

Un agent du BCSI présente la plate-forme du gouvernement pour gérer les crimes informatiques au Vanuatu

L'un des principaux résultats du colloque a été l'établissement d'une Equipe Nationale de Réponse aux Urgences Informatiques du Vanuatu. Les participants ont convenus d'avoir 12 intervenants pour faire partie du groupe de travail de l'Equipe Nationale de Réponse aux Urgences Informatiques (CERT); alors que le gouvernement de Vanuatu, par le biais du BCSI, aura le rôle principal dans le groupe de travail. Le RTR a été également identifié comme étant l'un des principaux intervenants pour ce groupe de travail. L'objectif premier de ce groupe de travail est la mise en place de l'organe national du CERT pour Vanuatu.

VISITE DE L'UIT ET L'ICANN AU BUREAU DU RTR

Le RTR a eu l'occasion, cette année, d'apprendre de l'UIT et de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) en ce qui concerne la façon dont les fonctions de ces deux organismes internationaux importants agissent et ont un impact sur le développement des services de télécommunications/TIC ; dans le monde et à l'échelle nationale. M. Savenaca Vocea, Vice-Président Régional - Australasie/Iles du Pacifique, de l'ICANN, a présenté les protocoles Internet et les noms de domaine (adresses IP et noms de domaine) et le RTR a discuté de sa progression avec la gestion du code (ccTLD).Vu, du règlement et du processus de transition en cours. M. Sameer Sharma, conseiller de l'UIT a décrit les développements actuels de l'UIT et son association au Vanuatu ; particulièrement en ce qui concerne le développement des politiques nationales des TIC et les autres services informatiques associés qui sont liés à des stratégies nationales en matière de TIC et aux domaines prioritaires pour une mise en œuvre au Vanuatu. Cette session fut précieuse ; les présentations ayant contribué à l'élaboration du projet de règlement pour le domaine .vu et la rédaction de projets nationaux du RTR pour les années à venir, mais plus important encore pour apprendre sur les domaines d'amélioration des performances du RTR.

Présentation de Mr. Savenaca de l'ICANN et Mr. Sharma avec le personnel du RTR

PUBLICATION DE LA RÉSOLUTION DU RTR CONCERNANT LA PLAINTE DE SPEEDCAST CONTRE INTERCHANGE LIMITED CONCERNANT LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES SERVICES INTERNET

TELECOMMUNICATIONS AND RADIOCOMMUNICATIONS REGULATION ACT NO. 30 OF 2009

- ORDER 3 OF 2016 - ORDERS RELATING TO THE WHOLESALE INTERNATIONAL INTERNET MARKET AND SPEEDCAST'S COMPLAINT AGAINST ICL NOTICE NO. 80 OF 2016

Le RTR a publié sa résolution concernant la plainte de Speedcast contre Interchange Ltd à propos du marché international des services en gros de l'internet. Les conclusions ont conduit aux actions où les titulaires de licence d'exception reçurent l'ordre de fournir davantage de renseignements au RTR . Les conclusions ont également conduit aux Ordres associés (ordres 3, 4 et 5) par lesquels il a été ordonné à FCC et ICL de se conformer aux exigences réglementaires obligatoires exigées par le RTR. (Se référer à la page 43-44 pour des informations détaillées)

INTERVIEWS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DE LA RÉGULATRICE SUR LE RTR

En 2016, la RTR a été impliquée dans plusieurs interviews, à différents niveaux, sur le développement des télécommunications/TIC au Vanuatu ; portant particulièrement sur le régime de réglementation de Vanuatu. Suivez ce lien vers l'une de ses interviews : http://devpolicy.org/telecommunications-regulation-in-vanuatu-in-conversation-with-dalsie-baniala-20160809/ .

Le RTR a également été choisi par l'Honorable Premier Ministre, l'Honorable Charlot S. Tabimasmas comme l'un des cadres exécutifs locaux à être interrogé par le World Investment News pour le Harvard Business Review, qui, pour la première fois, était consacré à la région du Pacifique. Le Harvard Business Review Magazine compte plus de 600 000 abonnés dans le monde. Il est prévu que les résultats de cet entretien seront publiés au premier trimestre de l'édition de 2017 du Magazine.

Le RTR a placé le règlement des télécommunications au Vanuatu à un autre niveau et reste comme le point de référence dans notre région. Le RTR reconnaît et apprécie le soutien qu'il obtient de ses experts, de la Banque mondiale et du gouvernement de l'Australie pour le soutien financier et le gouvernement pour avoir diagnostiqué très tôt l'avantage de mettre en place un organe indépendant pour superviser le développement des télécommunications au Vanuatu.

RELATION DE TRAVAIL DU RTR AVEC LES PARTENAIRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Régulatrice du Vanuatu (Ms. Dalsie Baniala), le Secrétaire- Général de l'UIT (Mr. Houlin Zhao) et le Ministre adjoint responsable des Télécommunications/TIC à Tonga – Hon. Siaosi Sovaleni à la Conférence de la Télécommunauté du Pacifique

Le RTR continue à maintenir ses relations de travail positives et efficaces avec ses partenaires régionaux et internationaux, principalement en tant que membre de ces organisations, dont : le Centre des Ressources de Réglementation de l'Institut du Pacifique (PIRRC), l'APT, l'UIT) ; l'Association des Télécommunications des îles du Pacifique (PITA l' Association des domaines de haut niveau de l'Asie-Pacifique (apTLD), et a une relation de travail positive avec l'ICANN – région de l'Asie-Pacifique (l'ICANN – Asie-Pacifique). Le RTR a également travaillé en étroite collaboration avec la Commission des Nom de domaine de la NZ tout particulièrement sur les questions concernant le .vu. Le RTR a également reconnu le travail du chapitre de la société de l'Internet des îles du Pacifique (PICISOC) et a contribué à l'organisme avec des vues et des perspectives sur les activités de l'Internet dans la région du Pacifique.

A propos du RTR

1.1 NOTRE RÔLE ET NOTRE FONCTION

Le RTR est opérationnelle depuis 2008. Le RTR est un organe statutaire fonctionnant indépendamment du gouvernement et il maintient son indépendance tout en relevant du Ministre chargé des télécommunications/TIC ; actuellement l'Honorable Premier Ministre pour le pays.

Le gouvernement de Vanuatu par l'intermédiaire de la Loi N°30 de 2009 (la Loi) sur les Télécommunications et les Radiocommunications a mandaté le RTR et lui a accordé ses pouvoirs et ses fonctions afin de réglementer les services de télécommunications et de radiocommunications au Vanuatu. L'organisme de réglementation rend compte et conseille le ministre responsable des télécommunications/TIC sur les questions de politiques connexes et sur les règlements ; et sur toute autre question demandée par le ministre.

La fonction essentielle du RTR est d'assurer que la Loi est mise en œuvre, encouragée et appliquée. La Loi habilite également le régulateur afin de faciliter le développement du secteur des télécommunications et de gérer le spectre des fréquences radioélectriques afin de promouvoir le développement économique, social et national.

Le RTR a également entrepris des mandats confiés par les décisions du Conseil des ministres (COM) et par le ministre chargé des télécommunications/TIC. À cet égard, le RTR a mis en œuvre la PAU et les responsabilités pertinentes en vertu de la politique nationale des TIC du gouvernement et de sa politique de la cybercriminalité en lien avec les activités du RTR de protection du consommateur.

Tandis que le RTR assume ses fonctions essentielles, ses responsabilités, ses fonctions et ses pouvoirs énoncés dans la Loi et d'autres lois de Vanuatu, il est essentiel que le RTR agisse de manière indépendante et impartiale. Ses décisions et ses actions doivent être libres de toute influence politique pour s'assurer de la crédibilité, de la fiabilité, de la durabilité, de l'intégrité et des bonnes relations de travail positives du RTR avec toutes ses parties prenantes. Ceci est également très important pour que le RTR maintienne la reconnaissance qu'il a parmi ses pairs comme le régulateur de premier plan dans la région du Pacifique. Le souhait du RTR est de construire sur ses bases en étant un exemple et de continuer à maintenir son statut d'exécution à ce niveau.

Nos plans annuels de travail et les informations sur les projets en cours, les activités et les réalisations récentes sont disponibles sur notre site Internet : www.trr.vu .

1.2 NOTRE VISION, NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

La vision, la mission et les valeurs du RTR sont les suivants :

VISION

Un environnement de communications qui enrichisse le tissu social, culturel, coutumier et commercial du Vanuatu.

MISSION

Développer un marché stimulé par la concurrence pour la fourniture de services d'information et de communication innovateurs, à la disposition de tous, qui : **encourage** des investissements durables et rentables économiquement; **respecte** l'intérêt des consommateurs; **engendre** des initiatives soucieuses de l'environnement; et **soutient** le bien-être social, culturel, coutumier et commercial de la population de Vanuatu.

Continuer à développer la fonction de régulateur exemplaire dans la région grâce à un leadership réfléchi et être un employeur de choix en: **investissant** dans nos personnel pour développer une équipe professionnelle et passionnée; garantir la **transparence** et **l'impartialité** dans les activités et **adhérer au principe de l'assurance de la qualité.**

VALEURS

Susciter l'inspiration	Notre imagination, la clarté de notre pensée et un sens précis de la responsabilité stimulent des pensées innovatrices qui répondent aux besoins de demain.
Engagement	Notre dynamisme et notre volonté d'atteindre l'excellence, notre rigueur dans l'accomplissement de nos devoirs, notre concentration sur le développement de notre équipe et notre sens des responsabilités inspirent une passion pour le développement de Vanuatu.
Respect	Notre respect pour les autres, repose sur l'écoute, la collaboration et la considération pour les autres, pour le public et les titulaires de licence pour lesquelles nous travaillons, l'état de droit, la confidentialité, la propriété intellectuelle, la coutume, l'environnement et les générations futures.
Impartialité	Notre façon d'aborder la prise de décision sur la base de preuves et notre capacité d'adaptation garantissent que nous restons raisonnables, cohérents, justes et équitables.
Transparence	Notre approche ouverte et inclusive à l'égard de la réglementation garantit que nous sommes tenus pour responsables et que nos actions et nos décisions sont comprises.

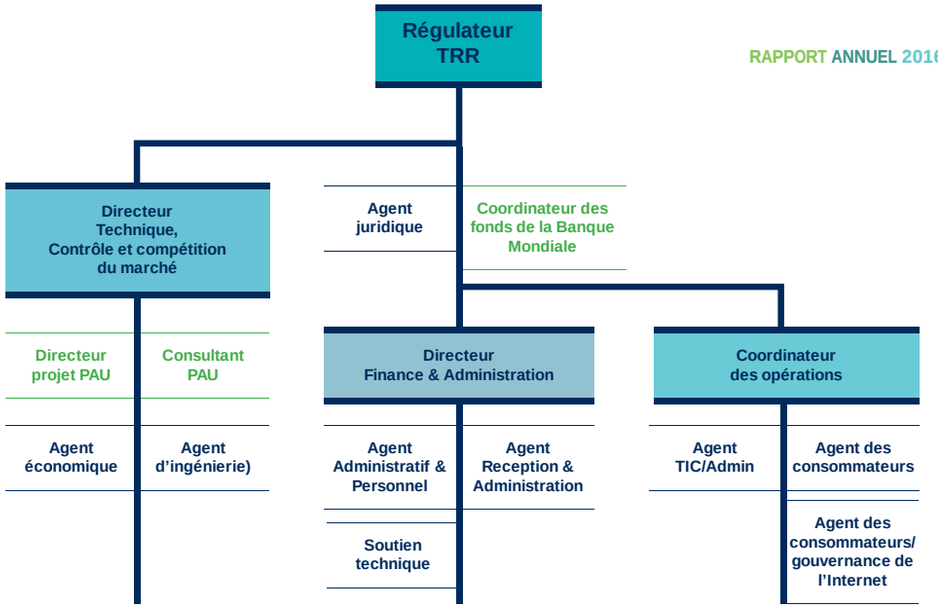

1.3 NOTRE ÉQUIPE

Le personnel du RTR a été guidé par les normes et les engagements durant leur performance tout au long de l'année. Ces normes et ces promesses sont établies par les membres de l'équipe au début de l'année.

Les Normes du RTR pour 2016:

1. Nous respecterons tous les membres de notre équipe.
2. Nous ferons confiance aux autres et seront loyaux à notre équipe.
3. Nous serons réactifs en temps opportun.
4. Nous aurons du plaisir.
5. Nous admettrons de manière ouverte et honnête nos faiblesses et nos échecs.
6. Nous ferons des compromis et seront ouverts à l'avis des autres personnes.
7. Nous serons honnêtes.
8. Nous communiquerons de manière claire, concise, précise et en temps opportun.
9. Nous nous engagerons à accomplir les buts et les objectifs du RTR.

Les engagements de l'équipe du TRR:

Nous nous engageons à:

1. Etre bienveillants et faire confiance aux autres;
2. Etre une équipe engagée et active;
3. Soutenir nos dirigeants et s'encourager pour atteindre les résultats;
4. Etre loyal et respectueux; et
5. Avoir un dialogue honnête et ouvert.

En tant qu'équipe, le RTR a fait de son mieux pour appliquer ces normes et ces engagements d'équipe ainsi qu'il apparait dans ce rapport annuel.

1.4 PLAN DE TRAVAIL 2016 ET PRIORITÉS

Le RTR développe son plan annuel de travail. Le Plan de Travail 2016 du RTR (voir: http://www.trr.vu/attachments/article/550/2016_and_onwards_workplan_final_revised_22_july_2016.pdf) définit les priorités du RTR et les travaux essentiels pour l'année. En 2016, le RTR a vingt-trois projets prioritaires et vingt-trois priorités secondaires qui définissent la direction de nos performances tout au long de l'année.

Certains des projets prioritaires sont en cours et seront délivrés en 2017.

Les activités principales pour 2016 sont rapportées ci-dessous; voir les pages 28 à 55.

1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RTR

a) Les principaux projets réalisés en 2016 furent:

Marché & Compétition

- Mise en œuvre de l'engagement de la PAU avec les opérateurs concernés.
- Mise en œuvre des initiatives du gouvernement en matière de TIC pour les écoles avec les programmes CLICC et TPE.
- Mise en œuvre des initiatives du gouvernement en matière de TIC pour les cafés internet communautaires.
- Contrôle et évaluation des initiatives du gouvernement en matière de TIC pour les programmes CLICC et TPE des écoles.
- Enquête et mise en œuvre de projets pour le secteur de la santé en vertu de la politique de la PAU.
- Conclusion de la révision et de la détermination pertinentes des marchés des télécommunications, y compris les services de gros.
- Amélioration du caractère abordable de l'accès Internet en vertu des initiatives de la PAU du gouvernement.

Juridique

- Harmonisation de la Loi N° 30 du RTR avec la législation nationale et les règlements.
- Soutien au gouvernement dans le développement et la mise en œuvre de la Loi sur la Criminalité Informatique.

Ingénierie et conformité technique

- Développer un instrument légal concernant la qualité des services (QdS).
- Développer un cadre de contrôle de la qualité des services.
- Entreprendre un audit du signal du réseau mobile et de la couverture Internet.
- Entreprendre un second audit du signal du réseau mobile et de la couverture Internet.
- Développer et mettre en œuvre un nouveau régime tarifaire du spectre.

Gouvernance de l'Internet

- Développer et mettre en œuvre la gestion et la réglementation administrative du domaine .vu.
- Développer des règles en rapport avec la mise en œuvre de la gestion et de la réglementation administrative du domaine .vu.

Affaires des consommateurs

Contrôler l'exécution et l'efficacité de la réglementation du RTR en matière de protection des consommateurs :

- Mettre à profit l'efficacité du programme du RTR des Champions Communautaires de la Consommation.
- Représentation élargie des groupes consultatifs des affaires et des consommateurs (GCA et GCC).
- Mener des sondages auprès des consommateurs concernant la réglementation des Télécommunications/TIC.
- Établir la reconnaissance nationale et la célébration de la journée mondiale de la consommation, le 15 mars.
- Soutenir et promouvoir la journée de célébration nationale des TIC au Vanuatu, le 17 mai et la Journée Mondiale des Télécommunications et de la Société de l'Information de l'UIT.
- Continuer à améliorer l'éducation et la sensibilisation des consommateurs.

Ces projets sont conformes avec l'exécution de la Loi du RTR, la PAU du gouvernement, sa Politique Nationale des TIC et sa Politique sur le Crime Informatique.

1.6 FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le RTR reconnaît que la formation et le renforcement des capacités est essentiel pour qu'il puisse développer une équipe forte, expérimentée et dévouée, en mesure d'affronter les pressions et les défis imposés à l'organisation par la fourniture et l'adoption croissante des télécommunications/TIC.

L'engagement du RTR à l'amélioration de la capacité de tout le personnel du RTR est resté un élément clé et prioritaire en 2016 ; compte tenu notamment que la majorité de son personnel actuel est essentiellement nouveau pour les fonctions de régulation des télécommunications.

Cette année, un certain nombre de nouveaux membres du personnel du RTR a reçu une formation organisée par divers intervenants. Certaines de ces formations sont répertoriées ci-dessous.

Le RTR remercie le gouvernement australien, par le biais de la Banque mondiale, pour le financement d'une quantité importante de ces formations, qui sont essentielles pour renforcer la capacité du personnel du RTR afin qu'il devienne autonome, qu'il mette à jour ses connaissances et compétences et, surtout, qu'il puisse être exposé à un environnement réglementaire plus large pour améliorer ses attributs et sa capacité à exécuter les projets attribués.

Détachement auprès de la Commission néo-zélandaise des noms de domaine (DNC)

L'agent de la gouvernance de l'Internet du RTR a été détaché pendant une courte période auprès de la Commission néo-zélandaise des noms de domaine (.nz DNC) en Nouvelle-Zélande. Ce détachement a permis au RTR de comprendre et de finaliser sa consultation sur la gestion et le règlement de l'administration du ccTLD.vu. L'objectif de la formation était d'améliorer les capacités de l'agent sur l'élaboration et la révision du règlement du domaine .vu et de ses règles. Une bonne relation de travail a maintenant été établie entre le RTR et .nz DNC, et la mise en place d'un protocole d'entente entre les deux parties pour appuyer et aider l'autre sur les activités de réglementation spécifiques à l'Internet est en cours d'élaboration. Le mémorandum d'accord devrait être finalisé et signé au début de 2017.

Formation à la protection des consommateurs et détachement

L'agent des affaires des consommateurs du RTR a participé à une formation sur la protection du consommateur à New Delhi, Inde. La formation est une formation approfondie sur la manière avec laquelle les questions courantes des consommateurs sont abordées. Des études de cas ont été présentées comme l'étude au Pakistan où le régulateur des télécommunications travaille en collaboration avec le régulateur bancaire pour répondre aux questions de fraude bancaire. Une autre étude de cas provenant du Sri Lanka a décrit la collaboration avec le département de la Police pour régler des problèmes, tels que les défis des médias sociaux et les appels menaçants non identifiés. Cette formation et cette expérience a aidé le RTR à procéder à un examen du Plan du RTR de Protection et de Sensibilisation du Consommateur. Un court programme de détachement a été également organisé avec le Conseil des Consommateurs de Fidji (CCoF). Ce fut l'occasion pour l'agent des consommateurs du RTR de découvrir un large éventail d'activités de consommation entreprise par le Conseil. Cela a également fourni un moyen pour l'agent de travailler aux côtés de l'équipe de résolution des disputes du CCoF, l'équipe des campagnes d'information et les équipes médias et analyse de la recherche. La formation a renforcé l'agent clé du RTR dans la compréhension et l'expérience de la protection des consommateurs régionaux et les questions de sensibilisation ; ce qui aidera le RTR à aborder les questions de consommation qui sont portées à son attention pour réparation ou pour affiner ses programmes de sensibilisation des consommateurs.

Formation en TI et TIC

L'agent du RTR responsable de l'informatique a suivi une formation sur Microsoft Exchange Server 2013. Étant donné que tout le personnel du RTR utilise le programme Microsoft Exchange, la formation a renforcé des capacités et l'expérience pour mieux utiliser et gérer le serveur exchange du RTR.

L'agent numérique du RTR a assisté en 2016 à un forum qui a eu lieu à Bangkok, en Thaïlande, sur la politique numérique des sociétés. Les présentations comprenaient : les politiques et mécanismes de régulation autour de la cybersécurité, les services financiers numériques, les tendances technologiques, les développements 5G, les innovations et les hautes technologies. La présence du RTR a aidé à acquérir une compréhension globale de l'actuel mécanisme de réglementation qui nous aidera à travailler sur les mécanismes appropriés pour répondre à la société numérique en constante évolution et aux applications des médias sociaux, tels que l'Internet des Objets (ITO) et les cadres appropriés pour gérer son évolution ; compte tenu de l'impact que cela aura sur la vie des citoyens de Vanuatu.

Réunion de l'APT

Le RTR, en tant que membre de l'APT, a participé aux programmes de renforcement des capacités et de formation, à la conférence et aux forums de l'APT en 2016. Le régulateur et deux membres de son personnel ont assisté à l'important Forum de l'APT sur la politique et le règlement pour le Pacifique qui s'est tenu en PNG. Le forum a réuni les décideurs des télécommunications et des TIC et des régulateurs de la région du Pacifique et a fourni une tribune pour le dialogue sur les questions réglementaires actuelles rencontrées par les pays membres. Le Forum de cette année a été consacré à (1) la politique et les tendances réglementaires dans le Pacifique, (2) la connectivité internationale pour le Pacifique, (3) les questions de la réduction des frais d'itinérance mobile dans le Pacifique, (4) la politique et le règlement des services de contournement (OTT), (5) la question des politiques de cybersécurité et internet, (6) les communications en situation d'urgence et les TIC pour la réduction des risques, (7) la coopération régionale et l'infrastructure partagée dans le Pacifique et (8) un dialogue entre les entreprises sur la compétitivité du marché des télécommunications dans le Pacifique. Il s'agissait d'une réunion de haut niveau et les agents du RTR ont acquis une expérience et une compréhension significative, ce qui leur a permis d'élargir leurs connaissances sur les aspects qui sont liés à leurs fonctions et leur rôle au sein du RTR.

Lors du Forum, le régulateur à présidé une séance sur la coopération régionale et le partage des infrastructures dans les îles du Pacifique. Cela a également permis d'élargir l'exposition et l'expérience de l'organisme de réglementation au niveau international/régional.

Madame Dalsie Baniala (Régulatrice) et deux agents du RTR ont participé au 9ème Forum des Politiques et Réglementation pour le Pacifique (PRFP-9) en Papouasie-Nouvelle-Guinée – 28-30 juin, 2016

Programmes de formation internationale sur la réglementation et les stratégies en matière de télécommunications au Centre de Réglementation du Service Public (PURC)

Le personnel du RTR a suivi une formation internationale au PURC directement pertinente à la compréhension et aux besoins réglementaires du RTR.

L'agent économique et du contrôle et de la compétition du marché a suivi la formation sur le programme international de formation sur la réglementation et la stratégie des fournisseurs publics.

La formation a élargi ses connaissances d'analyse des coûts en mettant l'accent sur les cadres et les approches d'interconnexion, l'analyse des comptes financiers des opérateurs agréés, les cadres de la comptabilité analytique et les méthodes pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC) et sur l'importance de guider les investissements dans le pays.

Le régulateur a participé à la formation sur « l'avancement des questions de la politique des télécommunications et des règlements ». La formation a amélioré sa compréhension réglementaire, en particulier en matière de partage d'expériences pratiques. Les principaux points portaient sur les conducteurs du réseau de nouvelle génération (NGN) et de la concurrence dans les réseaux.

Loi et règlement en matière de télécommunications

Le juriste du RTR a suivi une formation sur le droit des télécommunications et la réglementation à Londres, en Angleterre, hébergée par le Centre de Formation pour l'Excellence de Londres. La formation a couvert les lois des télécommunications et les règlements et a amélioré et construit ses compétences juridiques et la compréhension de la Loi des télécommunications et les règlements associés concernant la compétition du marché.

Formation à la gestion et au contrôle du spectre

L'agent d'ingénierie et le directeur de la surveillance du marché et de la concurrence ont participé à la formation sur la gestion du spectre et la surveillance à Chengdu, en Chine. La formation a porté sur le problème des résolutions des problèmes techniques pour la gestion du spectre et le suivi des retenues, l'interférence et l'approbation type, la couverture des équipements hertziens, la certification réglementaire et les essais de transmission radio. La formation a été bénéfique parce qu'elle a fourni une compréhension des possibilités et des différentes techniques en ce qui concerne la gestion du spectre et le suivi des questions ; y compris le support matériel de l'UIT. L'un des résultats de cette formation est l'adaptabilité et la flexibilité du RTR dans le processus de mise à jour de sa Table d'Allocation des fréquences nationales et les licences générales d'utilisateur radio. Le RTR est maintenant engagé dans le processus d'achat d'un logiciel de spectre de l'UIT - appelé le SMS4DC - un outil important qui sera utilisé pour gérer le spectre au Vanuatu.

Formation sur les progrès en administration de bureau et sur l'assistance exécutive/AP comprenant le protocole et la diplomatie

Le Directeur de l'Administration, l'agent des finances et l'assistant personnel adjoint administratif, ont assisté à une formation avancée en administration de bureau et sur les assistants exécutifs/AP, comprenant le protocole et la diplomatie, à Sydney, en Australie. La formation a porté sur le stress et l'intelligence émotionnelle, la construction des relations humaines, le traitement des informations confidentielles, la planification et l'ordonnancement, la gestion de projet, le protocole, les relations publiques, la résolution de problèmes et la prise de décision, la gestion des risques, la structure organisationnelle et le travail dans un bureau exécutif. La formation a amélioré leur compréhension de la gestion de bureau et leurs compétences en performance leur permettant de fournir des résultats de qualité, tout en faisant face à de plus grandes responsabilités et à de plus grands défis organisationnels, tout en conservant l'intégrité, la transparence et l'efficacité du RTR .

Formation professionnelle et programme de stage sur la règlementation auprès du RTR

Le RTR est titulaire d'un programme d'hébergement de stagiaires et d'activités de détachement. Le programme de stage est une activité annuelle par lequel un étudiant en droit de l'Université du Pacifique Sud est placé auprès du RTR pour apprendre et acquérir de l'expérience concernant le travail et les fonctions du RTR et comment son personnel est performant. Cette opportunité de formation a été offerte à Mr. Jonathan Auga des îles Salomon une fois par semaine. Il a été formé dans les fonctions de la technique, la protection des consommateurs, les questions juridiques, la gouvernance de l'Internet et la competition et la surveillance du marché dans le secteur des télécommunications/TIC.

En 2016, le RTR a également accueilli Mme Neiran Areta, Directrice de la Réglementation de la Commission des Communications de Kiribati, du 11 au 29 juillet 2016. Cet exercice s'est avéré précieux pour le RTR et Mme Areta en ce qui concerne l'échange d'expérience, l'établissement de liens et la compréhension de la réglementation des télécommunications dans ces deux pays ; notamment maintenant que la Commission des Communications de Kiribati progresse dans ses fonctions réglementaires des Télécommunications.

Soutien financier de la Banque Mondiale et des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Gouvernement de l'Australie

2.1 ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BANQUE MONDIALE À L'INSTITUTION ET AU PERSONNEL DU RTR

La Banque mondiale et les donateurs de fonds par le biais de partenariats avec le gouvernement australien aident grandement le RTR dans le cadre de ses fonctions de réglementation. Ce qui est important est qu'ils fournissent également une mise en valeur, une expansion et un appui solide à la promotion du développement des télécommunications au Vanuatu.

Sans le soutien financier de la Banque mondiale (BM) et l'aide des fonds des donateurs du gouvernement australien (par le DFAT/l'aide de l'Australie), le régime réglementaire actuel pour le Vanuatu n'aurait pas été prononcé en ce qui concerne le niveau de ses performances et sa reconnaissance par les parties prenantes au Vanuatu et dans toute la région. Ce soutien vital a également conduit à élargir le déploiement de réseaux de télécommunications et de services dans les régions non desservies ou mal desservies.

Le RTR continue de maintenir sa cote d'examen financier au niveau « Satisfaisant » – c'est la meilleure note possible donnée par la Banque Mondiale - et continue de maintenir son statut comme le principal régulateur des télécommunications/TIC dans la région du Pacifique. Cela a été réalisé grâce à la mise en œuvre et à l'application de bonnes pratiques de gouvernance au sein des opérations du RTR et à l'application d'un régime réglementaire uniforme juste mais ferme pour l'industrie.

Le gouvernement de Vanuatu par le biais du RTR remercie la Banque Mondiale pour l'octroi de l'extension de la subvention actuelle jusqu'en juin 2017. L'objectif de l'extension devait fournir une assistance et un soutien continu par l'entremise de conseillers techniques à la première Régulatrice vanuataise récemment appointée (fin 2015), ainsi que de continuer à fournir un soutien continu aux membres du personnel du RTR; beaucoup d'entre eux ayant été employés au dernier trimestre de 2015, ils devaient gagner de l'expérience et apprendre les fonctions de réglementation des télécommunications pour la première fois.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement de Vanuatu et le Bureau de la réglementation des Télécommunications a grandement bénéficié de cette extension de la subvention.

La subvention de la Banque Mondiale a pour objectif de faciliter le transfert d'expertise juridique, réglementaire et technique pour soutenir la création d'institution de contrôle entièrement fonctionnel pour les Télécommunications/TIC au Vanuatu. Il est prévu que d'ici la fin de la subvention, le RTR sera en mesure d'être financièrement autonome et durable.

Le RTR rapporte régulièrement à la Banque Mondiale sur les activités qu'il a entreprises tout au long de l'année, et a également des rencontres semestrielles en face à face avec la Banque Mondiale.

Avec l'aide de la subvention de la Banque Mondiale, le RTR a amélioré son expérience requise, à développer les instruments réglementaires nécessaires et requis et les aptitudes afin de devenir une autorité expérimentée, motivée et financièrement autonome.

2.2 FONDS D'AIDE AUSTRALIEN PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE POUR LA CROISSANCE

Le RTR reconnaît et apprécie la poursuite du partenariat fort qu'il a avec le programme australien de gouvernance pour la croissance (équipe GfG) ; notamment dans le déroulement des programmes de la PAU et l'administration de la caisse de la PAU pour lequel l'Australie a fait un don important.

Le gouvernement australien a continué son soutien en facilitant l'octroi de fonds de la PAU afin que les services soient offerts à des zones non desservies et mal desservies en vertu des exigences de la PAU du gouvernement.

Le financement de la PAU, le financement de la Banque mondiale et le budget du RTR jouent un rôle clés pour veiller à ce que les communautés accèdent à de bons services de télécommunications, tout en améliorant la capacité de réglementation et de service du RTR et du Bureau du Chef de l'Information du gouvernement (BCSI).

Le RTR reconnaît ce partenariat avec le gouvernement par le biais du BCSI, la Banque Mondiale et le programme GfG et apprécie leur soutien et leur confiance au RTR dans l'administration de cette subvention.

Le RTR fournit régulièrement des rapports pour le gouvernement et au GfG en plus d'avoir régulièrement des réunions en face à face avec le GfG.

Le Comité d'examen de la subvention (GRC) est un comité formé du programme GfG, du Bureau du Premier Ministre par le biais du BCSI, du Ministère de l'Education (MOE) et du RTR. Le GRC se réunit une fois par mois pour discuter et délibérer sur les questions de la PAU, pour prendre des décisions et informer de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la PAU et des projets liés à la PAU du gouvernement que le RTR met en œuvre. C'est aussi le lieu où le RTR présente son projet de budget afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser les fonds de la PAU.

2016 a été une année exceptionnelle pour le gouvernement et le RTR dans l'application de la PAU, car tous les laboratoires informatiques et les centres communautaires de l'Internet sont devenus opérationnels. Les fonds australiens et les dispositions prises pour la surveillance de l'utilisation des fonds sont gérées par le GRC. Il est prévu que d'ici juin 2017, tous les fonds à cet effet seront utilisés.

Relation de travail efficace du RTR avec le Gouvernement

3.1 SOUTIEN GÉNÉRAL ET RAPPORT DE MISE À JOUR

Le RTR a continué à maintenir son approche et sa relation de travail concertée et efficace avec le gouvernement, ses ministères et départements et le BCSI, en fournissant des conseils techniques et des conseils sur la réglementation, et les questions politiques. Ce qui est important, cependant, est que le RTR continue de travailler indépendamment de ces entités et établit ses propres décisions indépendantes.

En 2016, le RTR a contribué et a participé à un certain nombre d'événements spécifiques du gouvernement. Le RTR reconnaît l'importance de travailler en étroite collaboration avec les principaux intervenants du gouvernement pour atteindre des objectifs communs et délivrer les résultats nécessaires. Le RTR a été invité à un certain nombre de réunions organisées par les Ministères et des Départements et le RTR a fait une présentation devant le Parlement sur l'état de la PAU. Des réunions se sont également tenues avec le Ministère de l'Education, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Santé et d'autres, qui sont liés à la mise en œuvre du projet de la PAU.

3.2 COMITÉ NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

Le RTR continue d'assister aux réunions du Comité National du Développement du Commerce (NTDC) du gouvernement, avec l'objectif de contribuer de manière constructive au développement de la concurrence sur le marché du Vanuatu. En conséquence de sa participation à ces réunions, le RTR a été nommé comme membre du Comité consultatif du NTDC. Le comité consultatif se focalise sur la fourniture d'orientation et de conseils appropriés sur la compétition générale du marché et les activités relatives aux droits des consommateurs. Le RTR accueille cette participation à ce Comité et continuera de soutenir ces développements afin de faciliter une concurrence appropriée sur le marché dans tous les secteurs du Vanuatu.

3.3 COMITÉ NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

La politique nationale du gouvernement concernant les TIC définit les domaines prioritaires que les intervenants spécifiques doivent traiter. Le RTR a reçu un nombre important de domaines prioritaires à traiter. Ces activités comprennent : l'accès aux TIC dans l'éducation, l'accès aux infrastructures et équipements des TIC, l'intégration des TIC dans les politiques sectorielles, la construction de la confiance (atténuation des risques et menaces) liés au développement des TIC, les contenus locaux pertinents, le renforcement des capacités, la plate-forme pour l'opérationnalisation de la mise en œuvre, de la collaboration et la coordination de la politique par les multiples parties prenantes. Le RTR est responsable de certains domaines prioritaires. En outre, alors que la responsabilité de la plupart de ces domaines prioritaires se trouvent avec les Ministères et Départements respectifs du gouvernement, le RTR a été chargé de fournir un appui aux nombreux objectifs attribués.

Le RTR et son équipe ont commis leur temps et leur soutien à chacun des objectifs requis et spécifiques tel que voulu par le gouvernement conformément à la politique nationale des TIC.

3.4 JOURNÉE DES DROITS DES CONSOMMATEURS – LE 15 MARS DE CHAQUE ANNÉE

La Journée des droits des consommateurs est un événement majeur que le RTR exploite afin de promouvoir les droits et les responsabilités des consommateurs dans le monde numérique.

Le 15 mars de chaque année est commémorée dans le monde entier comme la Journée Internationale des Droits des Consommateurs. Vanuatu par le biais du RTR a, depuis un certain temps, été rejoindre d'autres pays dans le monde pour célébrer cette journée importante en faisant la promotion des droits et des responsabilités des consommateurs en se concentrant sur les Télécommunications/TIC comme un catalyseur pour une utilisation optimale des services de télécommunications.

Le thème de 2016 a été « Pas d'antibiotiques au menu ». En partenariat avec le Ministère du Commerce et le Ministère de la Santé, la journée des droits du consommateur a été commémorée le 15 mars 2016 grâce à des activités organisées, notamment un programme d'émissions radio pendant quelques jours et une table-ronde en direct entre les trois partenaires ce jour-là. La table ronde a mis l'accent sur la participation de chaque partie dans les collectivités, selon leur expérience et les problèmes de la vie réelle qui ont contribué à modifier ou à avoir une incidence négative sur la santé de la population de Vanuatu ; notamment par l'utilisation excessive d'antibiotiques ou une utilisation incorrecte des antibiotiques fournis.

Le but de cet exercice était d'informer et de sensibiliser toutes les parties prenantes au fait que les consommateurs sont des acteurs importants et qu'ils ont le droit d'être protégés et entendus et que leurs questions doivent être examinées.

Le RTR a perçu l'événement comme un mécanisme pour promouvoir l'utilisation d'appareils de télécommunications/TIC comme un catalyseur et contribuer au thème « Pas d'antibiotiques au menu ».

Nous reconnaissons que davantage doit être fait vers un tel but, mais nous sommes heureux de constater que le message a été transmis aux consommateurs participants sur l'importance de leurs « droits et responsabilités » dans leurs activités quotidiennes. Le RTR tient à remercier le Ministère de la Santé et le Ministère du Commerce pour s'être engagé dans un tel partenariat qui a fourni des orientations pour le prochain niveau d'engagement pour l'importance de la protection et la sensibilisation des consommateurs pour la nation.

3.5 PROGRÈS ET RAPPORT CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ACCÈS UNIVERSEL DU GOUVERNEMENT (PAU)

Le RTR continue de délivrer la mise en œuvre de la PAU. Les rapports de progrès et de mise à jour sont fournis au Ministre chargé des Télécommunications/TIC, deux fois par an. Le dernier rapport de mise à jour prévu en 2016 était le 6ème fourni et mettait en évidence les progrès significatifs qui ont été accomplis au cours de l'année relativement à la mise en œuvre de la PAU ; en particulier, l'achèvement des sites CLICC et TPE des programmes de subventions communautaires. Les rapports à l'Honorable Ministre chargé des Télécommunications/TIC sont uniquement pour le Ministre, cependant, le RTR développe des rapports publics de la mise à jour de la PAU qui sont disponibles sur le site Web du RTR. (Se référer à la page 32 pour les détails)

3.6 LANCEMENT DU CENTRE EXPÉRIMENTAL DE TÉLÉMÉDECINE DE MAEWO

Le RTR, par ses efforts de l'équipe de la PAU et le temps consacré à la mise en œuvre de la PAU, a contribué techniquement et a soutenu la mise en place du projet de Télémédecine de Maewo; grâce à une demande officielle du ministère concerné au RTR pour aider techniquement à délivrer ce projet pilote. Le soutien apporté par l'équipe du RTR a été apprécié, et en étroite collaboration avec le directeur du service informatique du BCSI, le RTR a été en mesure de délivrer le projet dans les temps impartis. Le projet pilote est maintenant opérationnel.

L'ouverture inaugurale de ce premier système de télémédecine au Vanuatu a été menée par le Premier Ministre et le Ministre responsable des Télécommunications et des TIC, l'honorable Charlot Salwai Tabimasmas, dans le village de Naviso sur l'île de Maewo. Le RTR a assisté à cette cérémonie.

Avec l'éloignement de la communauté de Naviso, les habitants de ce village devait transporter des malades sur des civières - faites de sacs de coprah - jusqu'à une colline escarpée, de 500 mètres et à travers l'île pour obtenir une aide médicale au dispensaire de Kerebei à l'ouest de l'île. Avec l'installation du centre de télémédecine opérationnelle, tant Naviso que Kerebei ont maintenant accès aux médecins à Luganville et à Port-Vila.

La délégation du Premier Ministre à l'ouverture de l'établissement comprenait le Ministre de la Santé, l'Honorable Toara Daniel, le DG de la santé, Mr. George Taleo, le CIO du BCSI, Mr. Gérard Metsan et la Régulatrice des Télécommunications et des Radiocommunications, Mme Dalsie Baniala.

Le projet sera suivi et évalué par chacune des organisations afin de confirmer si le modèle est considéré comme convenable pour une réplication dans d'autres parties du Vanuatu.

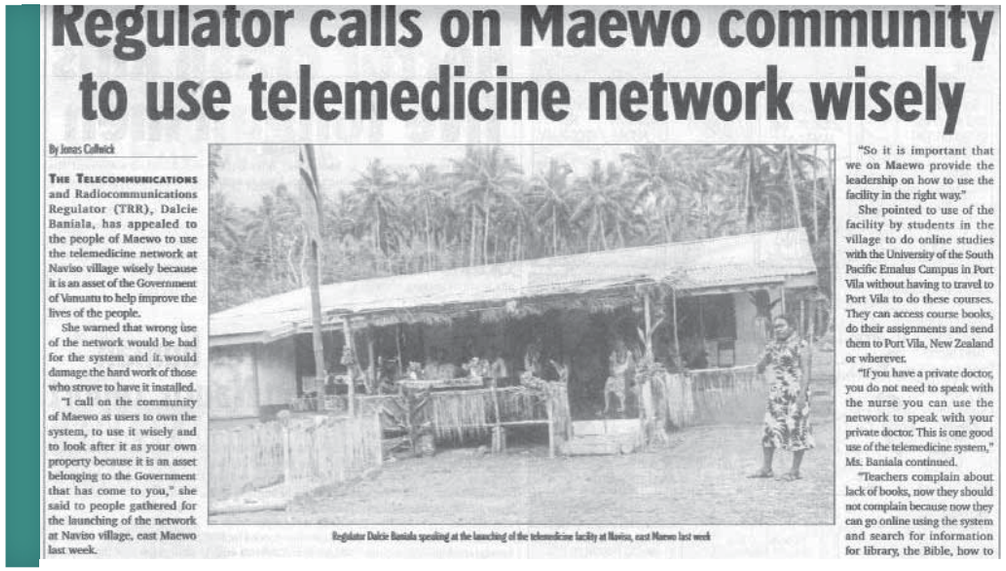

Regulator calls on Maewo community to use telemedicine network wisely

By Jonas Culwick

THE TELECOMMUNICATIONS and Radiocommunications Regulator (TRR), Dalcie Baniala, has appealed to the people of Maewo to use the telemedicine network at Naviso village wisely because it is an asset of the Government of Vanuatu to help improve the lives of the people.

She warned that wrong use of the network would be bad for the system and it would damage the hard work of those who strove to have it installed.

"I call on the community of Maewo as users to own the system, to use it wisely and to look after it as your own property because it is an asset belonging to the Government that has come to you," she said to people gathered for the launching of the network at Naviso village, east Maewo last week.

Regulator Dalcie Baniala speaking at the launching of the telemedicine facility at Naviso, east Maewo last week

"So it is important that we on Maewo provide the leadership on how to use the facility in the right way."

She pointed to use of the facility by students in the village to do online studies with the University of the South Pacific Emalus Campus in Port Vila without having to travel to Port Vila to do these courses. They can access course books, do their assignments and send them to Port Vila, New Zealand or wherever.

"If you have a private doctor, you do not need to speak with the nurse you can use the network to speak with your private doctor. This is one good use of the telemedicine system," Ms. Baniala continued.

"Teachers complain about lack of books, now they should not complain because now they can go online using the system and search for information for library, the Bible, how to

3.7 PROJET APT-J3 DE SURVEILLANCE DU VOLCAN DE TANNA ET FOURNITURE D'ACCÈS INTERNET

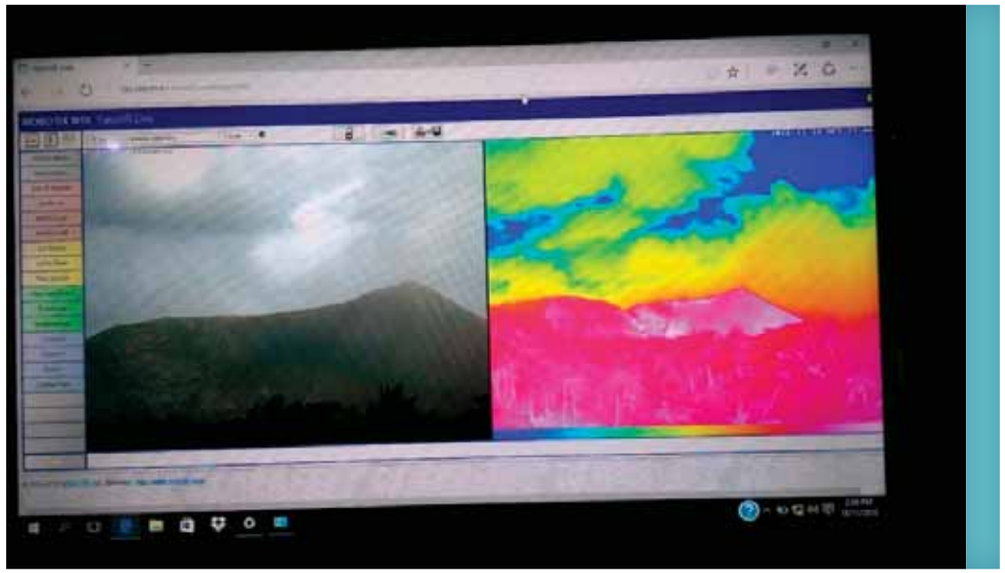

En lien vers la mise en œuvre des projets de la PAU et en supplément du déploiement des centres CLICC, le RTR a récemment terminé la gestion du projet APT-J3 de l'installation du réseau de suivi volcanique, créé par les Service de Conseil en ingénierie et en télécommunications du Japon (JTEC). Ce réseau fournit maintenant 2 caméras pour surveiller l'activité du Mt Yasur 24 heures sur 24 avec une retransmission vidéo vers le Bureau de la Météorologie et des Risques Géologiques (BMRG) à Port Vila. Les équipements de surveillance du volcan relève désormais du Bureau de la Météorologie et des Risques Géologiques (BMRG).

Ce qui est important à l'égard de la mise en œuvre de la PAU est que la connexion a été intégrée à ce réseau et qu'elle comprend le dispensaire de Whitesands, l'école de Laneula, le Bureau de la Météo de Whitegrass, l'hôpital de Lenakel, le Bureau Météo et les bureaux gouvernementaux à Isangel. La connectivité offre une connexion internet aux sites ainsi qu'un écran pour montrer les images du volcan à partir des caméras de surveillance.

3.8 RÉUNION DU RTR AVEC LES MEMBRES DU PARLEMENT

Le 3 décembre 2016, le RTR avec le soutien du BCSI a rencontré 14 parlementaires (MPs). Les députés représentaient une circonscription où un site de la PAU est situé ; en particulier ces sites où il y a un accord d'entreprise avec les opérateurs. A l'issue de la réunion, les députés ont apporté leur soutien au RTR pour s'assurer que les sites de la PAU dans leur circonscription respective sont complétés avec succès et ils aideront en confirmant la vérification et l'impact de la couverture de 98 % de la population totale.

Accès universel
pour servir les communautés du Vanuatu non-desservies ou sous-desservies

4.1 GÉNÉRAL

Le RTR a continué de gérer activement et de délivrer la mise en œuvre de la PAU du gouvernement ; en particulier en vertu de l'approche Acteur ou Payeur et les programmes CLICC et TPE. Le RTR développe et fournit des mises à jour régulières et des rapports sur les progrès de la PAU.

Le RTR a fourni son cinquième et sixième rapport de mise à jour au gouvernement par le biais du Ministre chargé des Télécommunications, en 2016, en soulignant les progrès significatifs qui ont été accomplis au cours de l'année relativement à la mise en œuvre de la PAU ; en particulier, l'achèvement des sites CLICC et TPE sous les programmes de subventions communautaires. Le Centre de Cybercafé (ICS) sur Ambrym a été complété avec des services internet installés et il y a maintenant trois de ces sites en exploitation au Vanuatu.

Bien que les rapports au ministre soient uniquement destinés au gouvernement, le RTR développe un rapport semestriel public de la PAU qui est distribué aux principaux intervenants et est mis à la disposition sur le site Web du RTR.

Les rapports décrivent les étapes importantes qui ont eu lieu et permettent au RTR et au gouvernement de prendre des mesures progressives très importantes pour atteindre les objectifs de la PAU. Les principaux résultats comprennent :

- Progression continuelle de nouveaux sites de la PAU par les acteurs de l'industrie avec 5 des 5 sites qui devraient être opérationnels en janvier 2017.
- Contrôle et évaluation continue des programmes de projets de la PAU.
- Achèvement de la mise en place de tous les sites CLICC dont le RTR est responsable
- Achèvement du déploiement des mécanismes de fourniture de services alternatifs (Haute technologie de transmission par satellite fournie par Kacific Broadband Satellite) pour les endroits éloignés ou difficiles.
- Développement et soumission d'une demande de subvention pour le contrôle et l'évaluation des programmes CLICC et TPE dans une perspective pédagogique, éducative et de développement de la communauté.
- Fin du projet APT J3 sur Tanna.
- Initiation d'un modèle de couverture tant prédictif que physique pour confirmer les obligations de couverture dans le cadre des accords de la PAU.
- Assistance à de nombreux Ministères, tels que les Ministère de l'Education, de la Santé, de l'Agriculture et le NDMO pour fournir des conseils et de l'aide pour une utilisation plus efficace du programme CLICC.

Voici les étapes importantes de la multitude des étapes nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre de la PAU et à la facilitation des TIC au Vanuatu dans le cadre de sa pleine application.

4.2 ENGAGEMENTS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA PAU (APPROCHE ACTEUR OU PAYEUR)

Le RTR reconnaît l'engagement et le dévouement de tous les acteurs par le biais de leurs accords d'entreprise de la PAU (engagement) vers la mise à niveau de tous les sites existants à un débit d'au moins 3G+ et pour l'extension de leurs services à la population de Vanuatu pour respecter la directive de la PAU du gouvernement d'avoir au moins 98 % de la population couverte au 1er janvier 2018. Le RTR et le gouvernement considère ceci comme une claire indication de l'appui et de l'engagement des acteurs envers la PAU du gouvernement et sa mise en œuvre. Le déploiement de la PAU s'intensifie considérablement maintenant, et il complète les programmes TIC pour les écoles de la PAU qui ont été mis en place et sont désormais terminées, en parallèle avec les engagements des acteurs.

Avec les engagements désormais bien en vigueur, le RTR entreprend régulièrement une activité de suivi et d'évaluation (S & E). L'activité S & E est essentielle pour s'assurer que les engagements signés par les acteurs sont respectés conformément à leur calendrier, et qu'ils sont tout à fait complétés.

Le RTR possède le pouvoir et la capacité d'appliquer des sanctions aux acteurs sous contrat si les obligations ne sont pas remplies ; à tous égards. Les acteurs ont commencé et poursuivent la mise en œuvre de leurs obligations en vertu de leurs engagements, et 5 des 25 nouveaux sites sont maintenant terminés et opérationnels.

L'exigence primordiale de la PAU est d'assurer la fourniture d'une couverture pour la voix, la bande étroite et la large bande à 98 % de la population du Vanuatu. Afin de confirmer que cette obligation de couverture a été honorée, le RTR doit mesurer la couverture sur une base scientifique standard de l'industrie en utilisant une information appropriée fournie par les acteurs, à l'aide d'outils de modélisation informatique reconnus par l'industrie, et en entreprenant des analyses physiques de couverture, en prenant en compte les données de la population fournies par le Bureau des Statistiques Nationales de Vanuatu et en mettant à jour les informations géographiques du département des terres. L'analyse comprend les entreprises de la PAU, les programmes de la PAU CLICC maintenant terminés, le projet de centre d'urgence de l'UIT et le projet APT-J3 Tanna maintenant terminé.

L'hypothèse actuelle de la modélisation est que l'objectif de la PAU pourra être atteint et qu'il est fort probable qu'il soit dépassé.

A la fin de l'année 2016, cinq sites sur vingt-deux existaient et étaient opérationnels. Tous les quartiers généraux des six provinces étaient couverts par un réseau d'au moins 3G. La zone d'Efaté à la province de Taféa est maintenant recouverte de services à bande large fournis par TVL.

4.3 ECOLE PAU ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

En 2016, des progrès significatifs ont été réalisés pour compléter toutes les activités associées à ces programmes. Le programme CLICC s'est terminé, avec la fourniture de services d'internet pour les écoles éloignées et la mise en œuvre par notre partenaire, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), est pratiquement complète. Le programme TPE s'était ralenti un peu, en raison de problèmes techniques et est maintenant terminé, les écoles ayant toutes reçues leurs tablettes. Le programme TPE a été complété avec le site final à Ambae qui a reçu une connectivité internet et qui fournit maintenant des services commerciaux à la communauté.

Le suivi du volume de données est en cours depuis la mise en œuvre des sites CLICC et est illustré à la Figure 1 ci-dessous :

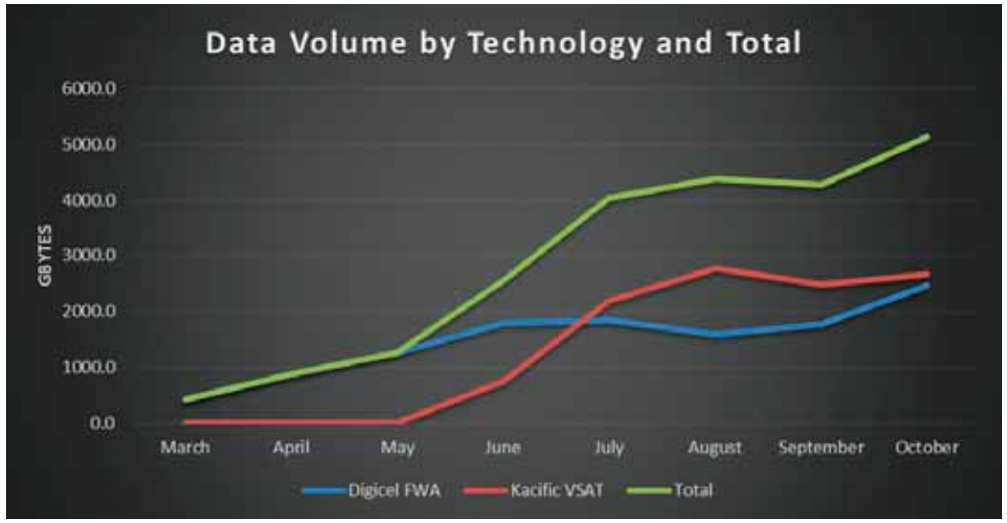

Figure 1 : Volumes des données CLICC/TPE de Mars à Octobre 2016.

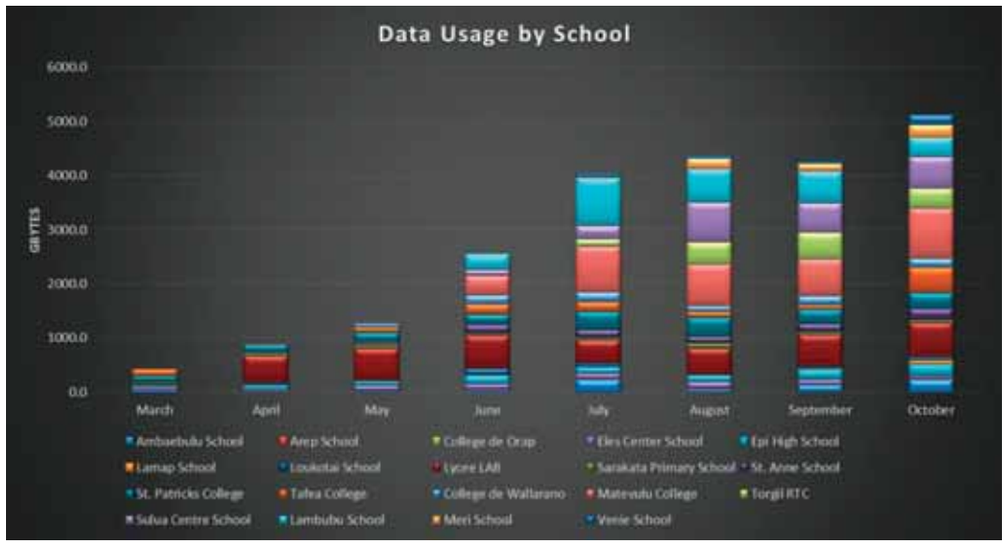

Figure 2: Utilisation des données par les écoles de mars à octobre 2016.

4.4 LABORATOIRES INFORMATIQUES ET CENTRES COMMUNAUTAIRES DE L'INTERNET (CLICC)

L'objectif principal des sites CLICC consiste à accroître les connaissances et l'utilisation des TIC dans le milieu scolaire, à intégrer les TIC dans les programmes scolaires et utiliser des matériels éducatifs pour l'apprentissage. L'infrastructure a également facilité l'utilisation de l'application SIGEV OUVERT de gestion de l'école et de l'élève. En outre, les sites CLICC sont ouverts à la communauté en général et l'utilisation des TIC par la communauté a encore augmenté et a amélioré leur connaissance, a intensifié le développement de contenus locaux et fournit un point nodal pour la prestation des services gouvernementaux électroniques, tels que la santé et l'agriculture.

Les sites CLICC ont été bien accueillis par la population étudiante et la communauté en général. Les enseignants ont rapidement intégré CLICC dans les programmes scolaires, aux niveaux appropriés selon l'âge des élèves concernés. Le niveau de la demande et le désir du corps étudiant de s'engager et d'utiliser le programme CLICC a été exceptionnel avec, dans certains cas, des élèves se déplaçant rapidement à la salle CLICC ou demandant aux enseignants s'ils peuvent accéder à la salle. De même, l'intérêt et l'engagement de la communauté a vu beaucoup de gens venir sur le site CLICC et commencer à utiliser l'infrastructure. Le besoin se fait sentir pour des compétences informatiques de base, des formations sur l'utilisation des ordinateurs, des formations sur Word, Excel et d'autres programmes. Enfin des compétences de base pour l'utilisation de l'internet sont nécessaires afin de garantir une utilisation sûre ainsi que l'inclusion dans la société numérique.

La figure 2 ci-dessous montre le volume de données consommées de mars à octobre pour chacune des écoles:

Laboratoire informatique à l'école secondaire de Loukutai à Tanna

4.5 TABLETTES POUR ÉLÈVES

Le programme TPE a été mis en attente en raison d'un problème technique ayant une incidence sur la perception des TPE via le panier de tarif fourni. Digicel a rapidement enquêté sur la question et la résolution ultérieure a vu toutes les tablettes remplacées par une nouvelle tablette Huawei. Toutes les écoles du programme TPE ont reçu leur complément de cinquante tablettes avec des applications éducatives appropriées pour l'évaluation. Il est prévu que le RTR reçoive un rapport pour savoir si l'utilisation de ces tablettes a eu un impact positif sur les performances des élèves.

Les tablettes empaquetées et prêtes à être distribuées dans les écoles

4.6 CENTRE DE CYBERCAFÉ

Le cybercafé final (ICS) sur Ambrym a été complété avec des services internet installés. Ceci termine le programme ICS mise à part le suivi général des opérations. Des trois sites en exploitation, Ituani Informesen & Communikesen Senta, sur Malo a progressé le plus en étant proactifs dans l'engagement de la collectivité dans la formation et la fourniture de services à la communauté. Il a été signalé que les communautés environnantes ont bénéficié considérablement de l'aide de ce centre.

4.7 CONTRÔLE ET EVALUATION

Le contrôle et l'évaluation représente maintenant une étape cruciale et essentielle au déploiement de la PAU. Alors qu'il est incorporé dans les ententes de la PAU et est actuellement mené par le RTR sur une base mensuelle, davantage de contrôle et de suivi associé aux sites CLICC et TPE est requis. Alors que la technologie peut être évaluée simplement, l'importance de l'infrastructure pour le milieu scolaire et communautaire est plus difficile à évaluer et nécessite des conseils spécialisés. En particulier, il est nécessaire de comprendre comment l'infrastructure des TIC contribue à la pédagogie (le « comment » de l'enseignement) et le programme d'études (le « contenu » de ce qui est enseigné). En comprenant les avantages de cette façon, une intégration plus efficace des technologies peut être atteinte.

Compétition et contrôle du marché des télécommunications

5.1 DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le marché des télécommunications et des services TIC continue à montrer des signes d'une croissance positive au Vanuatu en 2016, avec les nouvelles offres de produits et une tarification améliorée dans les principaux marchés ; tels que les tarifs pour les services internet mobile et à domicile. Cela indique une concurrence vigoureuse continue sur ces marchés

La croissance de l'utilisation d'internet a été particulièrement stimulée par la baisse continue des prix des données mobiles avec TVL et Digicel offrant en 2016 des tarifs nouveaux et moins chers en données mobiles et une gamme élargie de forfaits disponibles. Le prix moyen du marché par Mégabytes (MB) pour un forfait de données mobiles prépayées est passé sous 1VT/MB pour la première fois en 2016, continuant la chute dramatique des prix des données depuis l'arrivée du câble sous-marin au Vanuatu en 2014. Conformément aux tendances mondiales, les services de données mobiles fournissent le service le plus rentable pour que les utilisateurs accèdent à l'internet et la poursuite de l'expansion de la couverture du réseau mobile et la conversion des tours mobiles aux services de données 3G (et dans certains cas 3G+) semble avoir largement contribué à la croissance significative du trafic et des revenus dans le marché des données mobiles.

Avec l'achèvement de la couverture de déploiement de la PAU à 98 % au 1er janvier 2018 et les accords de la PAU que tous les sites seront (au moins) 3G+ d'ici là, cette tendance peut continuer.

L'intense concurrence entre les fournisseurs de services mobiles a également conduit à des innovations et des services fournis aux consommateurs. En janvier 2016, Digicel a commencé à offrir des clients à et autour de Port Vila un nouveau service de données mobiles 4G LTE sur l'ensemble de leur réseau. Ces services furent plus tard étendus à Luganville en août 2016. Les services 4G fournissent un service nettement amélioré offert à des clients mobiles, avec des vitesses de données plus rapides. Ils sont aussi un substitut réellement viable et compétitif, aux services internet à la maison existants tels que le sans-fil fixe ou les produits internet câblés.

L'un des facteurs susceptibles de limiter, dans une certaine mesure à l'heure actuelle, la mise en œuvre de la 4G à d'autres domaines est le coût plus élevé des combinés 4G, ce qui les rend inabordables pour de nombreux clients au Vanuatu. Toutefois, ces coûts sont en baisse à l'échelle mondiale et le prix au Vanuatu s'est également réduit considérablement, le prix du combiné 4G le moins cher disponible étant de 8900VT en août 2016 alors qu'il s'élevait à 16 000VT quand le réseau 4G a été déployé.

En 2016, Telecom Vanuatu Limited (TVL) a commencé à offrir des services Facebook « Basiques gratuit » à ses clients mobiles. Ce service permet aux clients avec une carte SIM de TVL d'avoir accès via une application sur leur téléphone à un panier de sites Web, y compris une version limitée de Facebook, sans avoir à payer pour les données consommées pour utiliser ces sites. Ces sites sont conçus avec des fonctionnalités plus faibles et sont optimisés pour consommer moins de données que les versions standard, permettant ainsi d'être facilement accessibles par les utilisateurs ayant des appareils bas de gamme qui peuvent seulement accéder aux réseaux GPRS/EDGE plutôt qu'a des réseaux de données 3G dédiés. Une majorité d'internautes au Vanuatu ont également tendance à être des utilisateurs actifs de Facebook, avec plus de 90 % des personnes interrogées affirmant, dans une récente enquête du RTR auprès des consommateurs[1], qu'ils ont un compte Facebook, et la possibilité d'accéder à ces services sur des combinés inférieurs permet un meilleur accès aux utilisateurs dans les régions rurales et éloignées qui ne peuvent détenir un smartphone ou qui vivent dans des zones avec une bonne couverture de données 3G. Grâce à cette initiative, les utilisateurs sont en mesure de découvrir les fonctionnalités internet sans avoir besoin d'un accès complet à internet en leur donnant un avant-goût des avantages de l'accès internet.

En 2016, il y a eu également une disponibilité accrue des offres « taster » pour les données mobiles car les fournisseurs de services mobiles ont essayé d'encourager l'adoption des services de données mobiles. Des exemples de telles offres comprennent l'offre de forfait mensuel gratuit pour les premiers mois avec l'achat d'un smartphone ou lorsque vous achetez une nouvelle carte SIM.

1. Enquête 2016 du RTR auprès des consommateurs: http://www.trr.vu/attachments/article/610/trr_consumer_ict_survey_report_2016.pdf

5.2 STATISTIQUES, CONTRÔLE ET DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

5.2.1 Abonnement au téléphone portable

Le nombre d'abonnements permet un point de repère utile du nombre d'utilisateurs mobiles dans le pays et le RTR calcule un taux de pénétration de la téléphonie mobile dans le pays. Le taux de pénétration mobile au Vanuatu est maintenant de 80,7 % et donne une estimation du pourcentage de la population avec un abonnement de téléphonie mobile, comme illustré à la Figure 1. Cela continue la croissance forte qui a commencé en grande partie en 2013. Il est important de noter, toutefois, qu'il peut y avoir des occasions, dans certains pays, où le taux de pénétration dépasse 100 %, ce qui signifie qu'il y a plus d'abonnements mobiles que les gens du pays. Cela est dû à certains utilisateurs ayant plus d'une carte SIM, ou qui possède par exemple un mobile de travail ainsi qu'un personnel ou, et c'est le cas le plus fréquent au Vanuatu, que les utilisateurs ont des cartes SIM de plus d'un réseau mobile pour profiter de tarifs promotionnels moins chers.

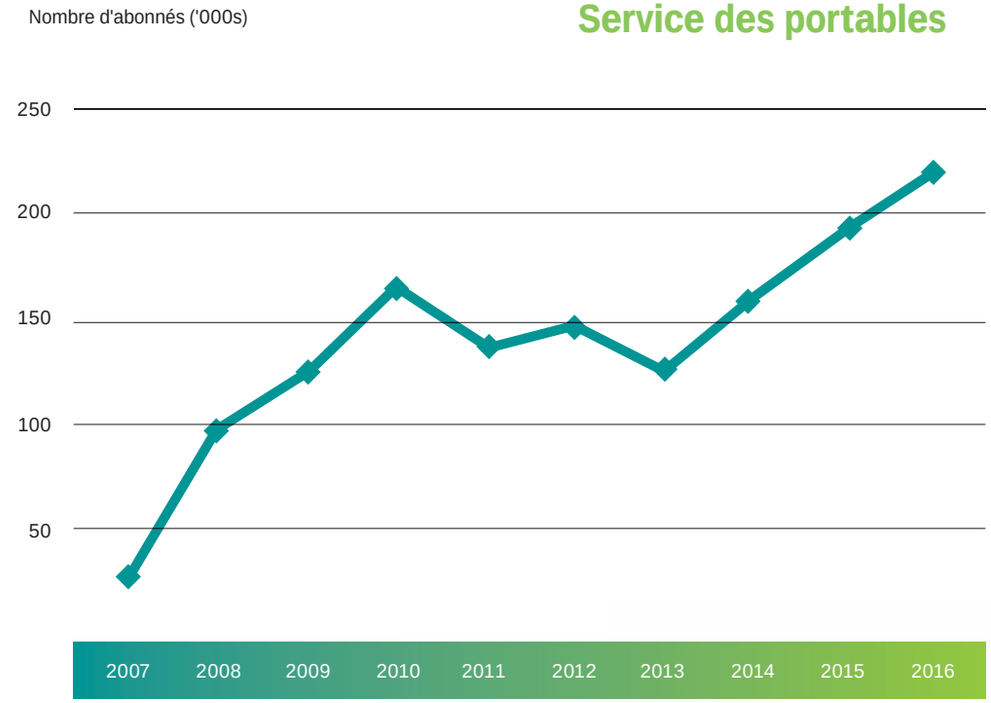

Figure 1: Evolution de l'abonnement au portable 2007 – 2016.

2. Le RTR a recueilli des renseignements sur les abonnements internet auprès des fournisseurs de services basés sur les types spécifiques de services internet (tels que mobile, fixe sans fil ou câblés) Cependant il y a

5.2.2 Abonnement à l'Internet

Reflétant la tendance mondiale, la demande de données a augmenté en 2016 avec la capacité de la bande passante totale utilisée par le câble sous-marin, augmentant de près de 22 % par rapport aux niveaux de 2015. Cette croissance de la demande de la bande passante internet est conduite principalement par la croissance significative de l'utilisation des données mobiles avec un total de mégaoctets (Mo) de données mobiles téléchargées passant d'un total de 85 440 000 Mo pour 2015 à 272 690 000 Mo pour 2016. Une comparaison avec les modèles d'utilisation mensuelle montre une augmentation de 158 % des téléchargements mensuels, ceux-ci passant en Décembre 2015 de 13 381 137 Mo à 34 521 414 Mo en décembre 2016.

Historiquement, le RTR a rapporté les abonnés à internet comme un groupe mixte. Toutefois, étant donné les tendances actuelles de la croissance et la diversité croissante des méthodes pour accéder à l'internet, le RTR cherchera à différencier les abonnés mobiles de ceux accédant à internet via l'accès fixe sans fil ou câblés dans les rapports futurs. Bien que le nombre total d'abonnés à internet ait continué d'augmenter en 2016, il est clair que la majorité de cette croissance était due à des abonnés mobiles avec le nombre d'abonnés fixes connaissant seulement une croissance limitée[2].

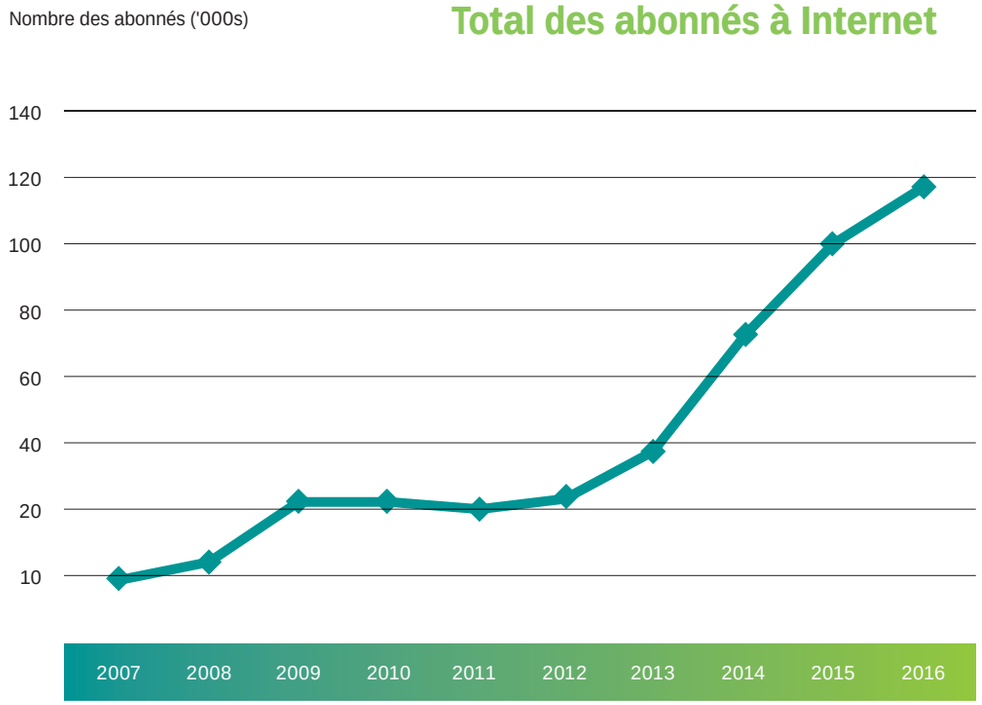

Figure2: Evolution de l'abonnement à Internet de 2007 à 2016

2. Le RTR a recueilli des renseignements sur les abonnements internet auprès des fournisseurs de services basés sur les types spécifiques de services internet (tels que mobile, fixe sans fil ou câblés) Cependant il y a

5.2.3 Abonnement au téléphone fixe

Cette baisse au fil du temps est le reflet de la tendance mondiale car les abonnés ont tendance à substituer leur ligne fixe au mobile qui offre une plus grande portabilité et une plus grande fonctionnalité et qui ne nécessite pas d'installation ou des coûts de location de la ligne. Bien que le nombre ait diminué au Vanuatu, il est probable que le déclin ait ralenti en raison d'un certain nombre de facteurs. En 2016, il y a eu une promotion accrue des services de ligne fixe qui comprenait des remises, comme des taux mensuels réduits pour une période déterminée, ce qui peut avoir conduit à cette augmentation. D'autres facteurs qui peuvent contribuer à une baisse du ralentissement peuvent être des clients utilisant l'internet fixe à l'aide de la fibre ou d'un service ADSL, étant donnés qu'ils sont tenus de payer l'installation pour leur service internet et qu'ils peuvent obtenir des avantages en groupant avec un service de ligne téléphonique fixe.

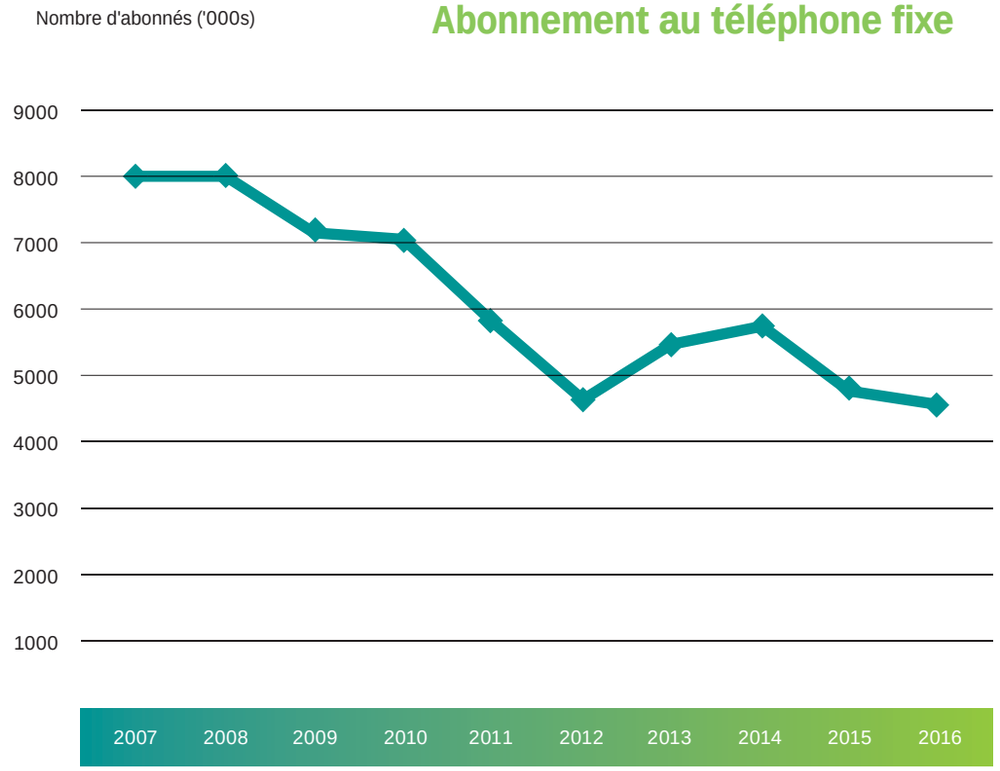

Figure 3: Evolution des abonnements au téléphone fixe de 2007 à 2016

5.2.4 Revenus bruts

La collecte du RTR des droits de licence des télécommunications nous donne une valeur des recettes brutes pour les services de télécommunications perçus par chacun des fournisseurs de services autorisés au cours de l'année. En 2016, les revenus bruts de l'ensemble du marché ont augmenté du niveau de 4 198 421 335 VT en 2015 à 4 479 794 173 VT. En 2016, cela représente une augmentation de 13 % sur les recettes brutes déclarées pour 2015 et cela semble être principalement dû aux services mobiles avec une croissance importante des revenus des données mobiles ainsi qu'une croissance plus limitée des revenus des appels nationaux et des services internet fixes.

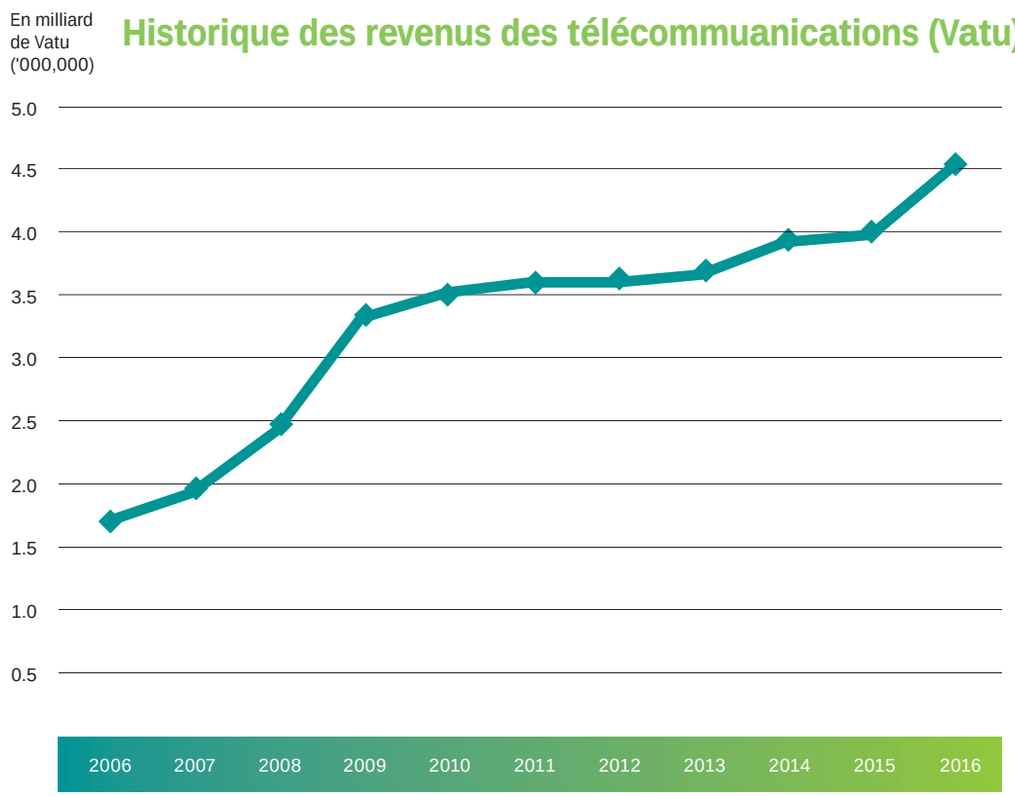

Figure 4: Evolution des revenus bruts de 2007 à 2016

5.2.5 Détermination et solution du RTR concernant le marché international des services internet

Le 1er juin 2016, le RTR a publié sa « résolution concernant la plainte de Speedcast contre Interchange Ltd à propos du marché international des services en gros de l'internet ». Dans ces conclusions, entre autres résultats anormaux, le RTR a désigné Interchange Limited (ICL) comme un fournisseur dominant dans le marché de gros des services internet internationaux. C'est le marché au Vanuatu pour la fourniture de services internationaux de capacité en gros pour l'internet et cela englobe des services de capacité internet internationaux qu'ils soient fournis en utilisant l'infrastructure satellite, ou en utilisant le câble sous-marin de l'ICL ou un autre câble sous-marin existant au Vanuatu.

Dans ses conclusions, le RTR a également déterminé que le câble sous-marin ICN1 entre Port-Vila et Suva (Fidji) peut être considéré comme un « goulot » tel que défini dans la Loi du RTR. [1]. Une telle déclaration impose des exigences supplémentaires à ICL et donne des pouvoirs de surveillance accrus au RTR pour s'assurer que l'accès à une telle installation est assurée de manière rapide et transparente et à des conditions commercialement raisonnables.

Le RTR a reçu des demandes de réexamen interne d'ICL et de Fidelity Communications Corporation, concernant ses conclusions dans sa détermination et l'ordonnance No. 3 de 2016. Les demandes formulées par les opérateurs dans leurs demandes de réexamen interne ont été considérées par le RTR, toutefois les opérateurs n'ont pas fournis suffisamment de preuves contraires pour mériter une modification de l'ordre ou de la détermination du RTR.

Interchange Limited a, par la suite, déposé une demande de révision judiciaire de la détermination et de l'arrêté N°3 de 2016 et l'affaire devrait être entendue en 2017.

5.2.6 Révision et détermination du marché des télécommunications

Après avoir reçu des observations des parties intéressées, y compris un certain nombre d'exploitants autorisés, à propos du « Document de consultation sur la détermination du marché du Vanuatu à des fins de réglementation » d'octobre 2015, le RTR a publié, en avril 2016, son rapport en réponse à cette consultation.

Cette étude de marché a été entreprise pour s'assurer que les marchés existants, tels que déterminés en 2008 puis élargie en 2009, restent des marchés pertinents et discrets, compte tenus des changements importants du marché au Vanuatu depuis cette époque et pour déterminer un nouvel ensemble de règles actuelles du marché pour remplacer ou compléter celles définies en 2008 et 2009.

5.2.7 Interconnexion

Le 5 mai 2016 TVL et Digicel ont accepté un horaire modifié des prix de leur entente d'interconnexion passée en 2014. Ces taux sont maintenant en vigueur jusqu'au 1er avril 2018 quand l'accord existant expirera et sera à nouveau renégocié.

Le nouvel accord conclu entre les deux parties a déterminé que les tarifs de terminaison d'appels mobiles soient maintenus à 5.9 VT/minute jusqu'au 1er avril 2018 et que les tarifs de terminaison d'appels fixes passeraient de 3.3VT la minute à 5 Vatu la minute, pour la période allant du 26 Juin 2016 jusqu'au 27 juin 2017, ce taux devant augmenter par la suite à 5,9VT par minute en accord avec le tarif de terminaison des appels mobile au 1er avril 2018.

[1] S.2 et S.21(1) (b) (i) de la Loi No.30 de 2009 sur les Télécommunications et les Radiocommunications

Activités de réglementation légale

6.1 LITIGE MATÉRIEL

6.1.1 Enquête Judiciaire N° 2941 de 2016, Interchange vs. le Regulateur des Télécommunications & Radiocommunications

Tel que décrit à la Section 5.2.5, Interchange Limited a contesté les conclusions de la « résolution concernant la plainte de Speedcast contre Interchange Ltd à propos du marché international des services en gros de l'internet » du RTR et l'arrêté n ° 3 de 2016. L'affaire sera entendue en 2017.

6.1.2 Affaire civile N°3053 de 2016, Ancien personnel du RTR vs le Regulateur des Télécommunications & Radiocommunications

Une action civile a été déposée par un avocat local le 7 septembre 2016 au nom de l'ancien personnel (2015) du RTR qui ont démissionné de leur emploi auprès du RTR conformément à l'article 53 de la Loi sur l'emploi. Cette action fait suite à une pétition qui a été déposée au Bureau du Premier Ministre contre leur employeur (le RTR). La décision du Bureau du Premier Ministre par le biais d'un rapport de la Commission d'enquête a été finalisé et a statué en faveur de l'employeur. Les requérants demandent maintenant leurs congés et indemnités annuels . L'audience doit encore se produire et est en attente d'une demande de la Cour auprès du représentant légal des revendiquants.

6.2 DÉTERMINATIONS 2016 DU RTR

Le 1er juin 2016, le RTR a publié sa « résolution concernant la plainte de Speedcast contre Interchange Ltd à propos du marché international des services en gros de l'internet ». Les détails de la présente décision figurent à la Section 5.2.5.

6.3 LES ARRÊTÉS DU RTR

Le RTR a publié un total de cinq arrêtés en 2016, conformément à ses fonctions générales et aux pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi de 2009 sur la Réglementation des Télécommunications et des Radiocommunications, qui ont tous trait généralement aux enquêtes du RTR sur le fonctionnement du marché international des services en gros de l'internet qui a fait l'objet de sa détermination du 1er Juin 2016. Les ordres libérés sont détaillés ci-dessous.

6.3.1 Arrêté 1 de 2016

L'ordonnance a été rendue le 29 janvier 2016, obligeant Interchange Limited (ICL) à communiquer certains documents et informations.

6.3.2 Arrêté 2 de 2016

Cette ordonnance a été rendue le 29 janvier 2016 obligeant Fidelity Communications Limited (FCC) à fournir des documents spécifiques et des informations.

6.3.3 Arrêté 3 de 2016

Cet arrêté a été effectué le 1er juin 2016 et publié au Journal Officiel N° 41. Cet arrêté a été fait en lien avec les conclusions de la « résolution concernant la plainte de Speedcast contre Interchange Ltd à propos du marché international des services en gros de l'internet » du 1er Juin 2016.

6.3.4 Arrêté 4 de 2016

Cet arrêté a été fait le 11 octobre 2016. Le RTR a publié l'Arrêtés 4 de 2016 obligeant Interchange Limited (ICL) à fournir des documents et informations spécifiques.

6.3.5 Arrêté 5 of 2016

Cet arrêté a été effectué le 14 novembre 2016 pour demander des informations spécifiques à l'ICL.

6.4 LES DÉCISIONS DU RTR

La Décision 1 de 2016 sur les frais du spectre radioélectrique de la République de Vanuatu a été une décision prise en vertu des pouvoirs et des fonctions du Régulateur en vertu du paragraphe 7 (2) (e) et les paragraphes 7 (4) a à c de la Loi. La décision a été prise d'exiger que les fournisseurs de services payent la bande spectre qui leur a été assigné ou leur sera assigné en se basant sur leurs demandes. Le barème portait sur certaines bandes de fréquences qui sont de hautes valeur et sur les licences de spectre des télécommunications mobiles, les spectres à large bande sans fil, y compris la bande des 700 MHz des fréquences de radiodiffusion.

6.5 LES INSTRUMENTS DE RÉGLEMENTATION DU RTR

6.5.1 Arrêtés N°206 de 2016 portant sur la gestion et l'administration du nom de domaine de Vanuatu

Le 13 décembre 2016, le premier arrêté n° 206 de 2016 (règlement) du gouvernement du Vanuatu en matière de gestion et d'administration du nom du domaine du Vanuatu a été publié avec succès. Le règlement a été effectué en vertu de l'article 7 et paragraphe (7) (4) (e) de la Loi.

Ce règlement est maintenant en vigueur. En collaboration et en toute indépendance, le RTR consulte TVL sur les prochaines étapes et les manières appropriées pour s'assurer il n'y a aucune transition perturbatrice des registres et des bureaux d'enregistrement.

6.5.2 Ebauche du TRR sur les types d'approbation et la conformité au règlement standard

Un projet du RTR sur les types d'approbation et la conformité au règlement standard a été publié au 4ème trimestre de 2016 pour consultation publique. Une consultation en face à face a débuté en anticipant que la consultation sera achevée d'ici le premier trimestre de 2017. Le présent règlement vise à s'assurer que tous les appareils de télécommunication et de radiocommunication importés au Vanuatu sont appropriés et sécurisés pour une application technique et l'utilisation au Vanuatu, et également pour s'assurer que tous ces types d'équipements sont conformes aux normes approuvées internationales pour atténuer les risques techniques et sécurité associés. Le règlement devrait être finalisé au milieu de 2017 pour une mise en œuvre au début de 2018.

6.6 HARMONISATION DE LA LOI N°30 DE 2009 SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au cours de l'application de ses fonctions de réglementation , le RTR a observé qu'il pourrait y avoir potentiellement des incohérences entre la loi du RTR et d'autre législation connexe. Le RTR souhaite s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement des efforts ou de la responsabilité concernant des fonctions ou des rôles similaires. Par conséquent, le RTR a entrepris un examen de sa Loi et a entrepris des consultations dans le cadre de son projet d'harmonisation.

6.7 RÉVISION DE LA LOI DU RTR

Le RTR a entrepris un examen de sa loi et est en consultation avec les intervenants sur la nécessité de revoir la Loi. C'est un requis des objectifs de 2017 et le RTR estime qu'un changement est nécessaire étant donné que le marché du secteur est en pleine évolution à un moment où l'industrie et les consommateurs connaissent une convergence, et où les changements des accords et leurs applications ont libéralisé le marché des télécommunications du Vanuatu. En outre, la Loi se rapproche maintenant de ces 8 années depuis qu'elle a été faite.

Questions techniques et d'ingénierie des télécommunications et des radiocommunications

7.1 PLAN ET PROCÉDURES DE LA GESTION DU PLAN DE NUMÉROTATION NATIONAL

Le Plan national et les procédures de gestion de la numérotation (NNMPP) est un important instrument juridique afin d'assurer la gestion appropriée et efficace des numéros de téléphone qui sont détenus par le RTR comme une ressource nationale et sont attribués aux opérateurs autorisés.

Le réexamen et l'actualisation du NNMPP, pour qu'il soit approprié aux technologies actuelles et futures et fournisse des conseils efficaces et une conformité de l'industrie, est une activité du plan de travail 2016 du RTR; et sera également une priorité du Plan de travail de 2017. Alors que Le RTR reconnaît qu'il s'agit d'une question importante, le RTR l'a, de manière approprié, traitée à un niveau moindre que les autres projets hautement prioritaires de 2016 compte tenu que le Plan est, dans l'ensemble, compris et est mis en œuvre et utilisé de façon appropriée ; à quelques exceptions près.

Une nouvelle gamme de numéro de protocole en Service Internet (IP) 9000-9009 a été attribuée à WanTok Networks Limited (WanTok). L'attribution de cette gamme de numéro est destinée à faciliter les services IP que Wantok prévoit d'offrir sur le marché. Le service fournira des services téléphoniques IP aux clients de WanTok.

Le RTR continue de surveiller étroitement le respect du NNMPP et l'efficacité des règles qui sont actuellement en place.

7.2 COUVERTURE DU SIGNAL MOBILE ET INTERNET, QUALITÉ DES SERVICES (QDS), RÉGLEMENTATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES (QDS) ET AUDIT QDS

La couverture mobile et les activités de Qualité des Services (QdS) sont des projets prioritaires tels qu'identifiés dans le Plan de Travail 2016 du RTR ; et le sera également en 2017 et au-delà.

Au cours de l'année 2016, le RTR a élaboré un projet d'instrument réglementaire de la QdS, y compris les paramètres à mesurer par les opérateurs. Un projet de règlement de la QdS et des paramètres est prévu pour une consultation publique au cours de 2017.

L'analyse de la couverture mobile est essentielle. Le travail du RTR doit être achevé au début de 2017. Cette activité fournira au RTR une analyse prédictive de la couverture pour chaque opérateur majeur, mais aussi une analyse de la couverture combinée. Cette analyse de la couverture des zones qui sont soit non desservies soit mal desservies établira la couverture réelle de la PAU pour déterminer si l'objectif de de couverture de la PAU à 98 % de la population de Vanuatu a été atteint. Notre analyse est que cet objectif sera atteint et probablement dépassé.

7.3 GESTION DU SPECTRE RADIO

7.3.1 Général

Le spectre radioélectrique est une ressource nationale naturelle très précieuse qui est vitale pour la fourniture et l'élargissement de la gamme des services des télécommunications au Vanuatu ; particulièrement pour atteindre tous les segments de sa population vivant sur une topographie et un terrain vaste et difficile. Il a toujours été et est maintenant un élément essentiel à la croissance des communications. Par conséquent, c'est une des fonctions essentielles pour le RTR de le gérer de manière efficace et productrice.

7.3.2 Allocation des 700MHZ

La bande de fréquence de 700M Hz a été libérée, par le RTR, pour allocation au 1er juin 2016. Une demande d'expression d'intérêt (EDI) a été faite pour déterminer l'intérêt de l'industrie pour cette fréquence des titulaires et des opérateurs actuels. Un facteur clé de la publication de l'EDI par le RTR était de déterminer la méthode la plus appropriée de l'attribution de la bande. Les résultats de l'EDI a identifié que la dotation totale du spectre pourrait être affecté à des opérateurs existants, sans duplication ou adjudication.

En décembre 2016, le RTR a alloué la bande de 700 MHz (35MHz dans la bande supérieure et 35MHz dans la bande inférieure) aux opérateurs tels que Wantok et Telecom Vanuatu Limited.

Le RTR, en garantissant qu'une bande passante suffisante est disponible pour une affectation efficace, a alloué la bande disponible restante sur la base « du premier arrivé, premier servi ». Le RTR considère que la mise en œuvre et l'utilisation de ces fréquences fournira des prestations et des services améliorés à la population de Vanuatu.

7.3.3 Tableau National d'Allocation des Fréquences (TNRF)

Le TNRF a été (de nouveau) examiné et mis à jour cette année, 2016, afin d'inclure les nouvelles fréquences ; et il est disponible et peut être consulté via le site Web du RTR.

7.3.4 Contrôle du spectre et résolution des interférences

Le RTR a terminé son audit du spectre à l'échelle du Vanuatu en mars 2016. Le vérificateur du spectre du RTR a travaillé sur place avec l'équipe du RTR pour procéder à la vérification du spectre sur plus de 40 sites de tour afin de valider leur utilisation et la puissance du signal du spectre. Ce travail était corrélé aux données fournies par les titulaires. Les constatations de la vérification et les données recueillies des opérateurs ont été rassemblées et ajoutées à la Base de Données et d'Information du Marché Technique de l'Internet (TIMID) afin d'assurer son intégrité et aider à la détermination de n'importe quelle instance de déviation entre la couverture du spectre publiée par les opérateurs et le signal du spectre réel.

Cette tâche de vérification a été menée à Efaté, Santo, Mallicolo, Tanna et Pentecôte ; en raison de la densité d'utilisation du spectre et le grand nombre d'abonnés. Un résultat important de l'activité d'audit du RTR est qu'il a amélioré la relation de travail et de coopération avec les opérateurs sur la résolution des problèmes de brouillage. À cet égard, cette année, il a été demandé au RTR de répondre à un certain nombre de plaintes sur des cas de brouillage ; principalement des opérateurs sur Santo et Efaté. Dans tous les cas, ces problèmes de brouillage ont été réglés à l'amiable en raison de l'intervention du RTR.

7.4 LICENCE DU SPECTRE RADIO ET DES APPAREILS RADIO

7.4.1 Général

Le RTR a continué de recevoir un certain nombre de demandes de renseignements et de demandes de fréquences supplémentaires de la part de licenciés en 2016. Au total, quatre licences de spectre ont été délivrées. Une licence a été délivrée pour des fréquences 3G supplémentaires, deux licences ont été délivrées pour des bandes de 700 MHz et un autre permis a été délivré pour la télévision numérique aux opérateurs transmettant des services de télévision numérique.

7.4.2 Frais du spectre

Reconnaissant l'importance du spectre radioélectrique, la gestion et la surveillance du spectre au Vanuatu, et suite à la consultation publique du RTR concernant la répartition de cette bande et l'application des droits de spectre, le RTR a publié la décision 1 de 2016 relatives à l'introduction des droits de spectre pour la République de Vanuatu. La décision finale provient des frais prélevés sur les bandes de spectre de grande valeur tels que :

- Bandes utilisées pour les télécommunications mobiles (900 MHz, 1800 MHz)
- Autres services sans fil à large bande (2.3 GHz, 2.5 GHz, 3.5 GHz)
- Spectre de radiodiffusion utilisé pour la TV numérique payante (510-550 MHz, 560-608MHz, 610-660 MHz)
- Bande des 700 MHz pour des services 4G (703-748 MHz, 758-803 MHz).

L'application de la Décision 1 de 2016 commencera au 1er janvier 2017. Au cours de l'année 2017, le RTR contrôlera et révisera l'utilisation du spectre.

7.4.3 Licences des appareils radios

Il est obligatoire au Vanuatu pour tous les opérateurs d'appareils de radio de détenir une licence valide d'appareil pour exploiter leur équipement d'appareil de radio ; tel que requis dans les instruments législatifs de la Loi et du RTR. À cet égard, afin d'obtenir une Licence d'appareils pour chaque année, en vertu de la Loi, les frais d'administration doivent versés au RTR pour qu'il évalue et approuve une licence appropriée.

Quarante et une nouvelles licences en appareils radio ont été délivrées en 2016. Ces licences ont été délivrées dans les catégories suivantes ; Marine (17), Aviation (5), VSAT (3), Radiodiffusion(6), HF (4) et amateur (6).

Ces liens fournissent des réseaux supplémentaires pour atteindre les opérateurs et généralement fonctionnent sous des bandes de fréquences sous licence ou de haute valeur. Historiquement, les informations sur ces liens ont été maigres ; cependant, avec la vérification du spectre et les essais effectués récemment, les renseignements sur les réseaux mobiles recueillis par le RTR sur ces liens ont augmenté significativement. L'intention du RTR est d'assurer le respect dans cette bande et il surveillera activement cette bande maintenant et à l'avenir.

7.4.4 Statut du calendrier révisé des frais de licence des appareils radio

La décision 1 faite par le RTR en 2015 reflète les changements des droits de licence des appareils. Le RTR, travaillant en collaboration avec l'Autorité de l'Aviation Civile du Vanuatu (AACV) a officialisé un accord révisé pour que le RTR délivre une licence radio à l'aviation et que l'AAV émette un indicatif d'appel respectif. Un protocole d'entente a été créé à cet effet.

7.5 CONFORMITÉ ET MISE EN VIGUEUR

Le RTR a activement surveillé et appliqué, conformément à son cadre de réglementation et de la loi, que les objectifs des cadres spécifiques sont activés et peuvent être atteint. Ce faisant, le personnel attribué du RTR s'est, à titre d'exemple, rendu autour des provinces principales pour obtenir les enregistrements de tous les utilisateurs qui sont, et qui ne sont pas inscrits dans la base de données des appareils radio du RTR.

7.5.1 Conformité des appareils de radio maritime

Le RTR a intensifié ses efforts de surveillance et d'inspection en ce qui concerne les navires de la marine, les propriétaires de navires et les agents afin d'identifier les appareils d'équipement radio qui n'avaient pas été enregistrés aux fins de licences. Les activités de conformité du RTR ont identifié un certain nombre de navires opérant sans permis et le RTR entreprend d'autres mesures, travaillant avec les Ports et le Quai pour s'assurer qu'ils remplissent les obligations énoncées dans la Loi.

7.5.2 Exemptions des licences d'appareil radio

Le RTR a maintenu sa relation de travail efficace et satisfaisante avec le Département des Affaires Etrangères et le gouvernement de Vanuatu, dans l'exercice de ses pouvoirs en vertu de la loi pour s'assurer que toute l'infrastructure radio exploitée par des entités diplomatiques, humanitaires et gouvernementales soit enregistrée et exemptée (au besoin) pour une exploitation sans permis. La direction du RTR, à cet égard, est pertinente pour s'assurer que le spectre est géré avec efficacité, que les interférences sont minimisées et que l'équipement en fonctionnement est conforme aux normes.

Gouvernance de l'Internet

Conformément à l'article 7, paragraphe 4 (e) de la Loi, le RTR supervise et facilite la gestion appropriée et les arrangements de gestion des noms de domaine de premier niveau du Vanuatu et l'enregistrement du nom de domaine pour Vanuatu. S'appuyant sur ses travaux de 2015 sur la gouvernance de l'Internet, l'un des principal résultat du RTR est que Vanuatu, pour la première fois, a désormais un instrument juridique et réglementaire établi pour gérer convenablement les ccTLD.vu, qui est une ressource de l'Etat. Il s'agit d'une ressource qui est rare et doit être administrée correctement et avec soin. Bien que TVL soit actuellement le « registre » de cette ressource, les consultations sont en cours pour s'assurer que les registres et bureaux d'enregistrement sont des entités autorisées selon les principes de la Loi, du marché et de la concurrence. 2016 a marqué la réalisation du projet lorsque le règlement a été officiellement publié au Journal Officiel.

Le RTR est en train d'élaborer un cadre approprié afin de permettre une concurrence équitable et efficace dans la fourniture de noms de domaine .vu et que la loi soit pleinement respectée. Ce travail se poursuivra en 2017.

8.1 2ÈME SYMPOSIUM DU RTR SUR LA RÉGLEMENTATION DE L'INTERNET

Le 20 octobre 2016, le RTR a organisé son deuxième Colloque sur la Réglementation de l'Internet au Vanuatu à l'Hôtel Havanah au Vanuatu. Le Forum a promu le thème « Embrassons la sécurité de l'Internet » conformément à la politique nationale de cybersécurité du Vanuatu et à la politique nationale des TIC dans lesquelles les plans d'action prioritaires ont été placés sous la responsabilité du RTR et du BCSI. Parmi les présentateurs figuraient des représentants internationaux M. Barry Brailey, responsable de la cybersécurité de la Commission des Noms de Domaines de la Nouvelle-Zélande et M. Klee Aiken, le responsable des Relations extérieures du Centre des Réseaux de l'Information de l'Asie-Pacifique ainsi que la communauté du numérique du Vanuatu. Les représentants internationaux ont partagé leur expérience et offert les meilleures pratiques pour le développement du marché de l'Internet ; en mettant l'accent sur la sécurité internet.

L'objectif principal du colloque devait éveiller une prise de conscience pour les acteurs de l'internet au Vanuatu sur l'importance de la sécurité de l'internet afin que des mesures puissent être prises pour répondre aux menaces grandissantes de la cybersécurité.

L'un des principaux résultats du colloque a été l'établissement d'une Equipe Nationale de Réponse aux Urgences Informatiques du Vanuatu. Les participants ont convenus d'avoir 12 intervenants pour faire partie du groupe de travail de l'Equipe Nationale de Réponse aux Urgences Informatiques (CERT); alors que le gouvernement de Vanuatu, par le biais du BCSI, aura le rôle principal dans le groupe de travail. Le RTR a été également identifié comme étant l'un des principaux intervenants pour ce groupe de travail. L'objectif premier de ce groupe de travail est la mise en place de l'organe national du CERT pour Vanuatu.

Certains des participants du Forum 2016 sur la gouvernance réglementaire de l'Internet

8.2 ETABLISSEMENT D'UNE ÉQUIPE DE RÉPONSE EN SITUATION D'URGENCE (CERT)

Le résultat principal du Forum de 2016 sur la Réglementation de l'Internet a vu la mise en place du CERT. Le CERT considère maintenant certaines des principales questions soulevées pendant le colloque, y compris : les impacts des médias sociaux et de Facebook au Vanuatu, la fraude en ligne par le biais du hameçonnage, du piratage, du rançongiciel (ransomware) et d'autres violations de securité qui est à la hausse au Vanuatu et la nécessité d'une initiative nationale visant à lutter contre la cybercriminalité.

Cette initiative a été soutenue par les deux représentants internationaux Mr. Klee Aiken, le responsable des Relations extérieures du Centre des Réseaux de l'Information de l'Asie-Pacifique (APNIC) et M. Barry Bailey, Directeur responsables de la cybersécurité la Commission des Noms de Domaines de la Nouvelle-Zélande.

Il a été décidé par le représentant du gouvernement, que le BCSI présiderait le groupe de travail du CERT par intérim et que le RTR aidera à faciliter la coordination de la réunion avec les 12 organismes d'intervenants qui sont représentés au CERT.

8.3 ACTIVITÉS DE PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE

La sensibilisation à la protection en ligne des enfants (COP) a été réalisée par le RTR au Vanuatu, cette année, et plus de 26 écoles ont été atteintes - de Torba à Taféa. Les enseignants et les élèves ont eu la possibilité d'écouter, de discuter et de poser des questions aux agents du RTR. Une fiche COP (Fiche d'information N°8 de 2016) a été également développée et distribuée dans tout le pays. Elle est également disponible sur le site Web du RTR.

8.4 PARTICIPATION DU RTR À L'ICANN56

L'Agent du RTR responsable de la gouvernance de l'Internet a assisté à la 56ème réunion de la Société pour l'Assignation des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) - ICANN56. C'est un forum politique de haut niveau qui s'est tenu à Helsinki en Finlande. Un rapport de mise à jour sur les progrès du règlement du ccTLD .vu au Vanuatu a été présenté lors de la session de mise à jour du ccNSO et la rétroaction obtenue était vraiment positive, car cette présentation a contribué à mieux comprendre les questions du ccTLD, en particulier pour le Vanuatu - ccTLD.vu. Le RTR a eu l'occasion de partager ses opinions sur l'expérience du Vanuatu lors des réunions du ccNSO. Le RTR a bénéficié de cette participation aux réunions de l'ICANN en partageant ses expériences et en se tenant au courant des derniers développements dans les activités d'internet/de gouvernance de l'Internet.

La réunion a également contribué à la compréhension relative à la sécurité des réseaux et la sécurité de nom de domaine et aux abus.

Ce qui est important est la rétroaction obtenue de ces experts pour le ccTLD.vu du RTR à ce moment-là.

Au niveau personnel, l'agent a pu participer comme chercheur au cours de la première journée lors de l'examen des ébauches des documents par lequel nous travaillions dans différents groupes composés de différentes nationalités pour examiner des documents différents. Le RTR remercie l'ICANN pour comme son soutien au développement institutionnel du RTR

8.5 APRIGF

The Asia Pacific Regional Internet Governance Forum (APRIGF) was held in Taiwan in 2016. TRR attended the forum, along with hundreds of participants from over the Asia Pacific region. The theme of the forum was "A New Internet Era – Merging Physical Space with Cyberspace" The forum was based on a wide range of topics from cyber security, cyber connectivity, Privacy to

Multi-stakeholder model". TRR's attendance enabled the opportunity for face to face discussions with a multitude of social media persons and discussion on current social media issues and challenges that are affecting Vanuatu. An important outcome of the meeting is that Vanuatu has been listed as host of the next APRIGF meeting in 2018. This will enable a widened Vanuatu stakeholder base to participate and learn.

L'amélioration et la sensibilisation des consommateurs à leurs droits, leurs responsabilités et leur protection est la priorité du RTR

9.1 GÉNÉRAL

En tant qu'élément essentiel de notre Plan de travail 2016, le RTR met une priorité élevée sur ses programmes de sensibilisation et de protection des consommateurs en se concentrant sur les communautés et les écoles en dehors de Port-Vila. Nous voyons cela comme faisant partie intégrante de la mission du gouvernement de l'éducation pour un citoyen riche, juste et sain.

Le RTR avait connu une progression importante de son programme prévu au Vanuatu. Nous avons utilisé toutes les avenues possibles et disponibles pour diffuser l'information au public, y compris :

I. Unités mobiles organisées autour de Port-Vila ;

II. Utilisation efficace de l'initiative des champions des consommateurs du RTR dans les îles et les provinces ;

III. Le RTR a participé à des manifestations nationales et provinciales, y compris des églises, de la jeunesse, de la culture, des écoles et à d'autres occasions importantes ou des journées organisées autour de Vanuatu ; comme la Journée des TIC, la Journée des droits des consommateurs, la Journée mondiale de la liberté de la presse et autres.

Cette année, le RTR a développé des sujets adaptés aux différentes cibles et aux différentes catégories d'utilisateurs. Par exemple, lorsque l'on parle à de jeunes enfants, nous avons placé l'accent sur la protection en ligne de l'enfant, et fourni des conseils aux enseignants et aux parents pour qu'ils conseillent leurs enfants. Nous avons ciblé les groupes d'adolescents avec l'impact et l'utilisation des médias sociaux dans la communauté et les sociétés ; en notant qu'il a été constaté que les adolescents sont les plus vulnérables et montrent un engagement élevé dans utilisation des médias sociaux. Au total, nous avons placé l'accent sur l'importance d'utiliser les outils TIC de façon plus efficace, productive et utile.

En 2016, le RTR a également prolongé ses programmes et initiatives de sensibilisation des consommateurs aux autres provinces plutôt qu'aux principales communes de Port-Vila et de Luganville. Nous avons couvert les 6 provinces du Vanuatu, y compris et en particulier les sites de la PAU. Nous avons également assurer la sensibilisation et une formation pratique de base aux consommateurs pour les aider (apprentissage par l'expérience) ce qui leur permettra d'être mieux informés sur leurs droits tout en étant en mesure de faire des décisions et choix mieux informées. En outre, le RTR a également éduqué les consommateurs sur le nouveau règlement de protection des consommateurs en veillant à ce que les consommateurs soient en mesure de comprendre leurs obligations à l'égard de toute les décisions qu'ils font. En partie intégrante à leur visite, le RTR et les consommateurs ont discuté ouvertement des problèmes que rencontrent les gens dans les communautés rurales, afin de les identifier et de faire avancer ces questions à l'attention de l'organe de réglementation en vue des réparations à faire comme requis.

Au cours des activités de sensibilisation du RTR , nous avons appris que les principaux problèmes rencontrés par les consommateurs ou les clients sur des opérateurs spécifiques étaient :

- Seules quelques personnes sur les centaines dans la communauté, comprennent bien les activités promotionnelles offertes sur le marché des télécommunications ;
- Le manque de couverture du réseau est commun dans de nombreuses régions éloignées de nos provinces. Les consommateurs doivent se déplacer à un endroit ou à un emplacement pour faire un appel ou accéder à internet. Il y a souvent des frustrations ; surtout pendant les situations d'urgence.
- Malgré de nombreux avantages, les enfants deviennent vulnérables aux impacts négatifs des appareils mobiles qui leur deviennent plus accessibles. Beaucoup d'enfants reçoivent ces appareils comme cadeaux de leurs parents et leurs parents ne comprennent pas nécessairement pleinement l'impact négatif de ces dispositifs sur leurs enfants. Le RTR a noté que l'un des problèmes sont que beaucoup d'enfants accèdent à des applications de jeux qui sont disponibles sur les appareils mobiles, bien qu'ils n'aient pas la connexion au réseau. Ce comportement est un risque pour leur éducation et leur processus général d'apprentissage.

(G-D) Sensibilisation communautaire sur les télécommunications à Venei Matapavu, Santo en août, 2016 et sensibilisation des consommateurs à Motalava – Ile des Banks lors du Congrès des Jeunes Anglicans en septembre, 2016.

- Beaucoup de personnes ne connaissent toujours pas les rôles du RTR et son existence ; ni la réglementation de protection des consommateurs. Le RTR sent que les dirigeants des communautés doivent être impliqués dans ses programmes de sensibilisation afin de guider et de mettre l'accent sur certaines de ces questions d'abus de Facebook et d'autres activités en ligne. Les dirigeants de la communauté doivent être pleinement conscients des répercussions des télécommunications.
- La pornographie est un défi dans les communautés rurales et, pour certaines d'entre elles, l'accès à l'internet signifie un accès à la pornographie. Actuellement, les sites de la PAU visités, comme d'autres sites d'accès au Vanuatu, ont un réseau internet ouvert sans aucun filtre spécifique sur leurs routeurs.

Le RTR analysera plus en profondeur ces questions pour considérer des solutions possibles en 2017.

9.2 JOURNÉE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

Chaque année, le 15 mars, est célébrée la journée mondiale de droits des consommateurs. Le RTR , qui préconise la nécessité pour les droits de consommation, utilise la Journée Mondiale des droits des consommateurs pour que l'industrie des télécommunications offre des programmes de sensibilisation et d'éducation sur les télécommunications/TIC concernant les questions de consommation. Cette année, le thème portait sur la santé et nous avons souligné comment les TIC peuvent être utilisés pour diffuser des informations pour sauver la vie des personnes. Le RTR a travaillé en collaboration avec ses intervenants importants, le Ministère du Commerce et le Ministère de la Santé pour d'atteindre les objectifs de l'événement

9.3 WOMEN AND GIRLS IN ICT LAST THURSDAY OF APRIL EACH YEAR

Le dernier jeudi du mois d'avril de chaque année est commémoré le jour où les membres de l'UIT, à l'échelon national, entreprennent une activité pour promouvoir les femmes et les filles dans les TIC.

La formation a porté sur les bases de la navigation et la navigation sur internet. Il y avait un excellent taux de participation et la présence de 30 femmes et 20 jeunes filles à qui a été donnée la possibilité de créer leurs propres adresses email et de développer leurs propres sites Web.

L'occasion a été étendue aussi à l'école d'Elès au nord d'Efaté, où 18 mères et 5 filles ont participé à une

formation similaire. Ces mères et ces filles ont acquis des connaissances pratiques sur la création d'adresse email et de comptes Facebook. L'école d'Elès est une des écoles du pays qui avait obtenu un programme CLICC au titre des projets de la PAU du gouvernement.

Toujours dans le cadre de la célébration de la journée nationale des TIC, 10 filles ont été sélectionnées parmi plus de 60 candidats pour une formation aux TIC des SMART SISTAS en mai 2016. La formation des SMART SISTAS au TIC est un programme organisé par un groupe local de TIC au Vanuatu basé à Port Vila. Le programme visait la tranche d'âge des jeunes filles de 9 à 14 ans. 10 filles de 9 à 14 ans ont reçu une formation de base d'une semaine sur l'utilisation de l'informatique et de l'internet avant la journée des TIC. Les filles ont également pu rencontrer M. Sameer Sharma, conseiller principal, de l'UIT.

Le RTR avec le soutien du comité du programme SMART SISTAS a organisé une formation spécifique pour un groupe de filles, y compris de mères, qui vendent des produits touristiques sur le marché principal de Port Vila. Le lancement de SMART SISTAS a eu lieu à ce moment-là.

Des Femmes et des Filles lors de la Journée des TIC–28 Avril 2016

Lancement des SMART SISTAS en 2016

Des mères et des filles apprennent à utiliser le courriel et Facebook pour la première fois au laboratoire de l'école d'Elès

9.4 ENQUÊTE DE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

Compte tenu de la croissance du marché en termes d'abonnement mobile et à l'Internet, le RTR a entrepris une enquête nationale en ligne pour identifier certains des défis communs et des questions auxquels les utilisateurs doivent généralement faire face, y compris la satisfaction que le consommateur a obtenu de l'offre et le niveau global de satisfaction du client. Cette enquête a été l'un des moyens importants qui a aidé le RTR en 2016 à être statistiquement au courant du résultat de la large accessibilité des services de télécommunications au Vanuatu ; en particulier les consommateurs sur les îles et, surtout, pour atteindre la cible et l'objectif du déploiement de la PAU qu'en janvier 2018, 98 % de la population ait accès à des services à large bande et de voix.

Les résultats de l'enquête indiquent clairement que la question de consommation la plus courante est en rapport avec la couverture du réseau. La tarification des services offerts est secondaire, mais très important après la couverture, notamment liés aux services internet. L'enquête a également confirmé que la majorité des utilisateurs de l'internet l'utilise pour les communications personnelles et les médias sociaux.

9.5 PLAINTES DES CONSOMMATEURS

Le RTR note qu'il n'y a pas eu d'augmentation des plaintes spécifiques reçues au cours de l'année par rapport à 2014 ou 2015. Le crédit d'appel, le nom de domaine et la facturation sont des questions sur lesquelles le RTR travaille actuellement, avec les opérateurs qui souhaitent éduquer leurs clients sur ce qu'on attend d'eux. Le RTR voit que le développement de sa capacité et la sensibilisation des consommateurs, influencés par ses programmes de sensibilisation pour informer les utilisateurs et les consommateurs de leurs droits et responsabilités, afin qu'ils deviennent des utilisateurs intelligents et qu'ils soient au courant des mesures nécessaires lorsqu'en tant que consommateur ils devraient envisager de prendre des décisions lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes ou des questions, est l'une des principales raisons de cette tendance.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des plaintes entre 2014 et 2016.

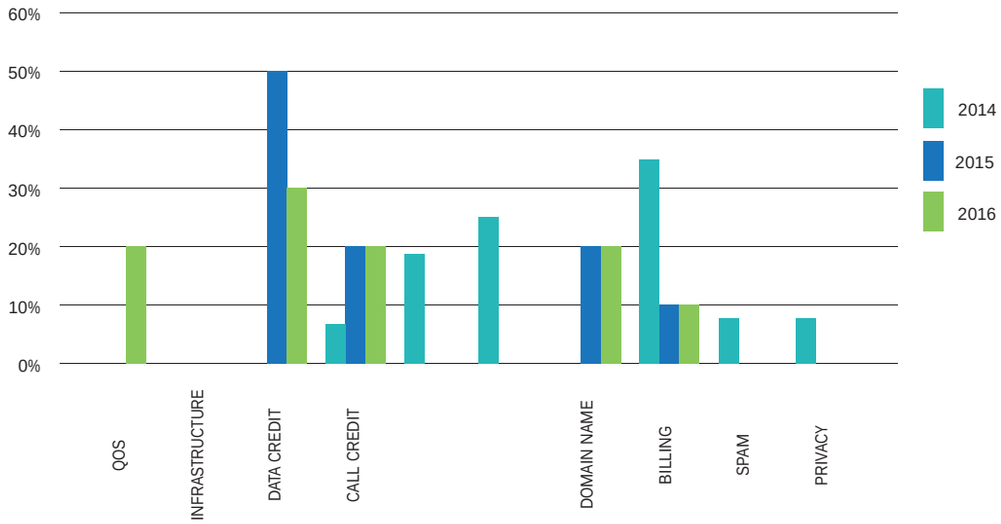

Ces résultats indiquent que les campagnes de sensibilisation et de protection fonctionnent bien, que les titulaires de licence sont plus axés sur les consommateurs et que la sensibilisation des Champions des Consommateurs Communautaires du RTR et des programmes des médias aux publics fournissent des résultats favorables.

9.6 CHAMPIONS DES CONSOMMATEURS COMMUNAUTAIRES

Alors que le projet de programme de champions des consommateurs communautaires (CCC) établit en 2015 devient actuellement de plus en plus valable, le RTR s'est engagé à utiliser avec succès les CCC pour atteindre les communautés grâce aux programmes de sensibilisation qi'ils entreprennent . Le RTR a également établi un système de surveillance afin d'assurer un meilleur rendement de l'investissement sur ces projets particuliers et avec les CCC. L'équipe de consommateur du RTR entretient des liens avec les CCC et les implique, dans la mesure du possible, dans tous les évènements des consommateurs pour évaluer leur développement et leur productivité ; notamment établir si cette initiative fonctionne avec succès dans la pratique et savoir si elle devrait être maintenue. Certains CCC ont été également utilisés dans les manifestations de haut niveau, comme le Congrès National des Jeunes, la Réunion des jeunes Anglicans de Vanuatu, et d'autres ont été utilisés dans les entretiens du Forum des Carrières. A ce jour, le RTR est très satisfait des contributions des CCC dans leurs communautés respectives et les résultats qu'ils produisent pour aider le RTR dans ses programmes de protection et de sensibilisation des consommateurs.

Compte financier 2016
& Rapport de l'Auditeur

Comptes de revenus

Pour l'annee se terminant au 31 decembre 2016 — Exprimés en VATU

	2016	2015
Produits d'exploitation	173,626,702	247,273,108
Charges d'exploitation	(175,038,060)	(213,939,488)
Bénéfices opérationnel avant paiement au Fonds d'Accès Universel	(1,411,358)	33,333,660
Fonds d'Accès Universel	(10,000,000)	(15,000,000)
Bénéfices opérationnels/ (déficit) après paiement au Fonds d'Accès Universel	(11,411,358)	18,333,660

Le rapport financier audité 2016 est disponible sur le site Web du RTR www.leRTR.vu

Etat de la situation financiere

Au 31 decembre 2016 — Exprimés en VATU

	2016	2015
Actifs a court terme		
Disponibilités	48,659,332	56,284,228
Créances	39,927,084	24,330,609
Autres actifs	1,754,171	2,028,821
Actifs a long terme		
Machine et équipement	22,399,944	27,295,270
Total des actifs	**112,740,531**	**109,938,928**
Passifs courants		
Créancier et accumulation	23,192,387	23,408,928
Provisions	1,144,613	75,215
	24,337,000	*23,484,143*
Passifs Non Courants		
Provisions	5,723,019	2,693,782
Fonds renouvelables	30,924,242	20,593,375
	36,647,261	*23,287,157*
Total des passifs	**60,984,261**	**46,771,300**
Actifs nets	51,756,270	63,167,628
Excédent cumulé/(Déficit)	51,756,270	63,167,628

Annexe 1 Registre des Consultants 2016

Conformément à l'article 11 de la Loi de 2009 relative aux télécommunications et aux radiocommunications (« la Loi »), la liste ci-dessous des consultants et des conseillers engagés par le Régulateur au 31 Décembre 2015 et le résumé de leur expertise et des travaux effectués pour et au nom du RTR est fournie ci-dessous.
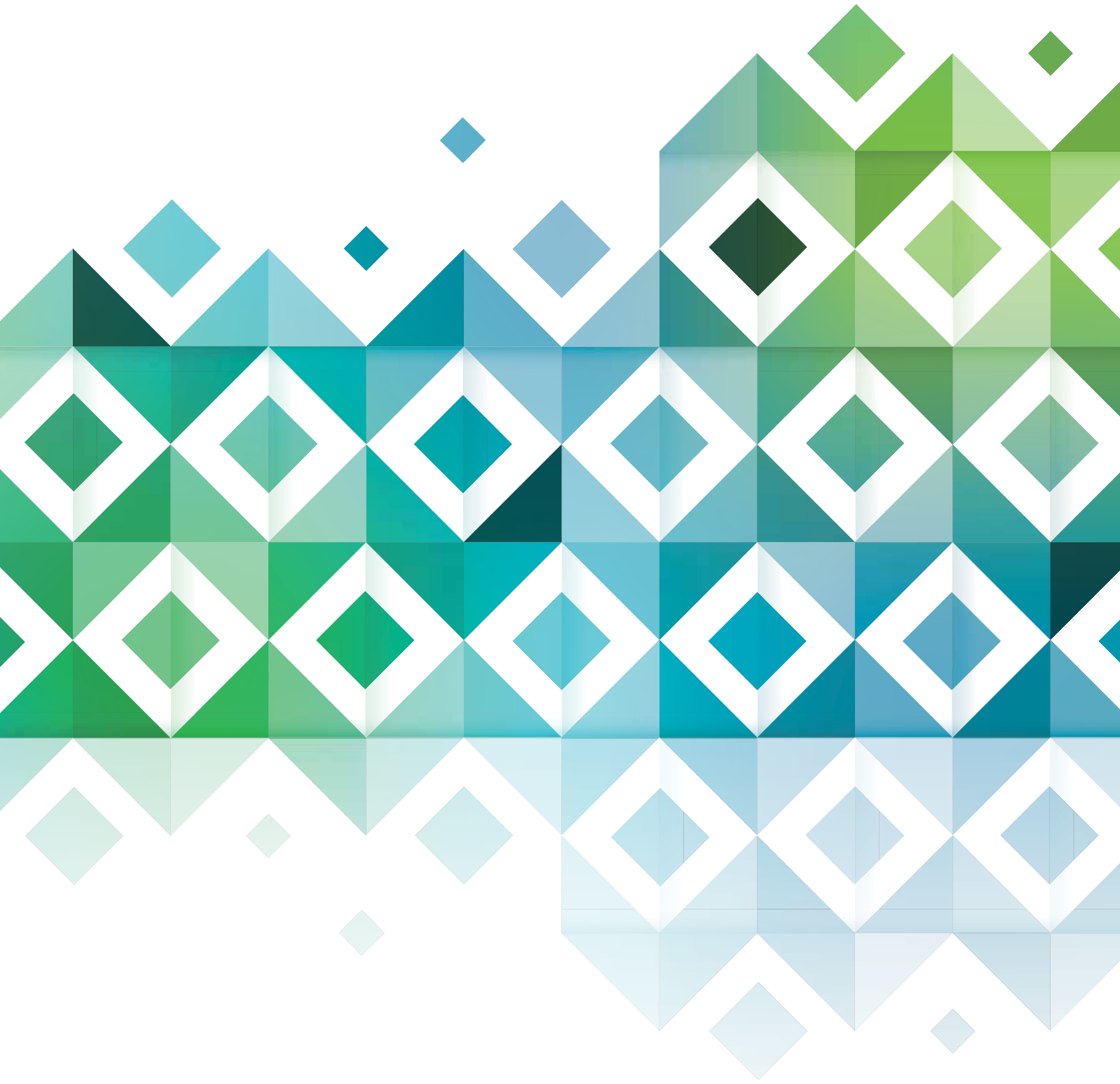
Nom	Position	Domaine d'expertise ou responsabilités de projet
Ronald Box	Conseiller auprès de la Régulatrice	Former Regulator from 2013 – 2015. His role is to provide high level advice and guidance to the Ni-Vanuatu Regulator.
Jeanette Yiu Hing	Coordinateur du fonds de la Banque Mondiale	Coordination de la subvention et assurance que la réalisation des objectifs fixés de la Convention de subvention est atteinte. Coordination avec le BCSI relatives à la subvention. Ce contrat s'est terminé en décembre 2016.
Eric Braun	Expert juridique	Spécialiste en aides et conseils juridiques auprès du RTR concernant la règlementation et les questions de politique économique. Eric travaille en étroite collaboration avec le Régulateur, les directeurs du RTR et le personnel ; en particulier pour les questions juridiques et de compétition du marché.
Alan Short	Expert en interconnexion	Alan travaille et fournit des conseils, des analyses au RTR, en particulier à son personnel technique et le personnel en charge de la compétition, sur les questions d'interconnexion.
Incyte Consulting	Compétition des Télécoms. & Expert en règlement économique	Consulting se concentre sur la fourniture de conseils en matière de règlementation des télécommunications, l'analyse et la détermination des marchés pertinents, les mesures stratégiques pour répondre aux actes anticoncurrentiels et l'aide pertinente économique et la concurrence auprès de l'équipe du RTR.
Geoff Luther	Expert du spectre (le RTR)	Geoff Luther a commencé avec le RTR en février 2014, en se concentrant sur la fourniture de conseils d'experts et l'analyse des pratiques appropriées de gestion du spectre y compris la planification, la tarification, la surveillance, la répartition et l'économie du spectre.
Dale Stacey	Expert en audit du spectre.	Expert en audit du spectre de haut niveau et conseils au RTR, pour mener tous les aspects de l'audit du spectre, y compris les techniques d'audit, la détection d'une utilisation non autorisée du spectre. Dale Stacey apporte une expérience vaste dans l'application des outils d'audit analytique Dale a commencé à travailler avec le RTR en février 2015.
Sat Pty Ltd	Expert en mesure de la couverture de la voix mobile, de la messagerie et de l'Internet	Le Consultant a conduit une couverture des mobiles et de l'internet, en plus de tests pour les services fixes et mobiles dans l'ensemble du Vanuatu ; comme moyen de vérification de la couverture actuelle des télécommunications. En outre, il aide le RTR dans la conduite des mesures de qualité des services.